



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°163 - Novembre 2021



La participation citoyenne à l'honneur à Sombreffe – Voir pages 27 & 28



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Cabinet de
*Pédicurie
Médicale*



Vo le contexte
actuel,
la désinfection
du cabinet
est assurée entre
chaque soin

Odile
Vandenschrick
Des soins par excellence

Point du Jour, 8 Rue Gustave Flévet, 7
5376 Miecret 5140 Sombreffe

0478 38 75 60 | 083 68 94 86

Pédicure médicale
Spécialisée en podologie
Ongle incarné
Mycose de l'ongle, soins de cors, de durillons...
Réalisation d'orthèse correctrice et protectrice
Blanchiment des ongles

Odile
Vandenschrick



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE

CTCréation

Entreprise de pavage

**-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement**

GSM. **0476.21.84.66**

www.ct-creation.be

Find us on
facebook. CT Création



Édito



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

A Sombreffe aussi, la démocratie participative se vit tous les jours !

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

2021 aura été l'année de la démocratie participative à Sombreffe !

Prévus initialement en 2020 mais reportés suite à la pandémie, trois outils de participation citoyenne ont rythmé et vont encore rythmer la vie communale jusqu'à la fin de la législature :

1. Le 1er juillet dernier, nous avons installé les représentants citoyens de la « **Commission consultative d'aménagement du territoire** » (CCATM). Cette commission aura l'occasion de remettre des avis au Collège communal sur certaines demandes de permis d'urbanisme et certains outils d'aménagement du territoire.

2. Les 6 et 7 octobre dernier, près de 200 enfants de 5ème et 6ème primaire de nos 6 écoles des réseaux communal, libre et de la Communauté Wallonie-Bruxelles ont voté pour élire leurs 19 « **Conseillers communaux enfants** », qui feront vivre la démocratie participative au sein de chacune des écoles, en développant des projets dans l'intérêt de tous les enfants de la Commune.

3. Enfin, nous avons la grande joie de relancer le processus participatif de notre deuxième « **Opération de développement rural** » (ODR), en commençant par l'organisation des consultations citoyennes les 8, 18 et 24

novembre, ainsi que les 1er, 6 et 9 décembre prochains. Après une première rencontre avec toutes les associations, nous passerons de village en village pour aller à votre rencontre, vous écouter, partager avec vous la perception que vous avez de la Commune et dessiner toutes les améliorations que vous souhaiteriez pour améliorer la vie dans nos 4 villages. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses. Pour garantir le succès de cette **importante consultation citoyenne** de la législature 2018-2024, le Conseil communal a recours à l'expertise d'un opérateur professionnel qui animera toutes les rencontres citoyennes : la Fondation rurale de Wallonie (FRW).

Merci à toutes et tous, enfants et adultes, de vous investir et de prendre votre temps pour faire vivre ces « processus participatifs ». **Ensemble, dessinons le « Sombreffe de demain » !**

Ce bulletin communal de fin d'année comporte une analyse de la situation financière clôturée au 31 décembre 2020, un nouveau dossier spécial « inondations », une visite en photos de 25 voiries réfectionnées, la bonne nouvelle des 1.133.000 € investis dans notre zone d'activité économique pour la digitalisation de nos entreprises, la mise en place définitive du nouveau plan de circulation voté par le Conseil communal et une meilleure intégration paysagère.

Ce bulletin communal met aussi à l'honneur 16 couples qui ont fêté leurs noces de mariage, 9 couples qui viennent de se marier, mais aussi les pharmaciennes et pharmaciens de la Commune qui nous ont aidés à distribuer les masques communaux lors de la crise sanitaire. Félicitations et merci à toutes et tous !

Vous souhaitant une agréable fin d'année, je reste à votre disposition avec tous mes collègues du Collège et du Conseil communal pour toute question relative à la gestion communale.

Étienne BERTRAND, votre Bourgmestre

Vu l'obligation des mesures de distanciation sociale, les permanences **PHYSIQUES** du Bourgmestre sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cependant, il est toujours possible de lui écrire par mail ou par courrier, ou de vous adresser à sa secrétaire Madame CHARUE au n° de tél. 071/827.427, ou par email à l'adresse ingrid.charue@sombreffe.be pour lui soumettre tout problème de gestion communale.



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le Conseil communal

05 / Actualités communales

18 / Informations aux citoyens

19 / Les services communaux

21 / Service Affaires générales

23 / Service Cadre de vie

27 / Service Cohésion sociale

31 / Service Population état civil

34 / Le CPAS

35 / Nos enfants

36 / L'avis des groupes politiques

37 / Expressions citoyennes

38 / La vie des associations

41 / Agenda des activités

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.

Plus d'infos : Service Affaires générales - Ingrid CHARUE - 071/82.74.27 ingrid.charue@sombreffe.be



Le Conseil communal du 20 juillet 2021 a décidé :

- D'octroyer une **subvention aux clubs sportifs** pour lesquels l'Administration communale a reçu un dossier complet, conformément à la circulaire du 22 avril 2021 des Ministres Christophe COLLIGNON et Jean-Luc CRUCKE relative à la mesure de soutien aux communes en faveur des clubs sportifs dans le cadre de la crise de la Covid-19.
- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure «in house» pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de définir une **stratégie concertée de logements publics** et de marquer un accord de principe quant à la désignation du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP).
- D'autoriser la **prise en charge de 6 stagiaires Sombreffois** à titre 'bénévole', formés par l'Athénée Royal de Gembloux et encadrés par l'asbl Animagique, dans le cadre des plaines de jeux communales 2021.
- D'approuver l'avenant n°1 à la **convention** établie entre la Commune de Sombreffe et l'asbl **Le Local Recup' Solidaire**.
- D'approuver la **convention** établie pour une durée de 3 ans entre la Commune de Sombreffe et l'asbl **Gymsana**.
- D'approuver la **convention**, établie pour une durée de 5 ans entre la **Cité des Couteliers scrl** (société de logements sociaux situés sur les Communes de Gembloux et de Sombreffe) et le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Sombreffe.
- D'approuver la convention entre la Commune de Sombreffe et l'asbl Fleurus sport relative à l'occupation de la piscine de Fleurus, dans le cadre des **séances de natation des écoles communales** durant l'année scolaire 2021-2022.
- De rejeter la demande de garantie d'emprunts de 900.000 € sollicitée par l'Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre (AISBS).
- D'approuver l'avenant n°2 au contrat de base introduit par l'Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économiques (IGRETEC), dans le cadre de l'étude du **remplacement du revêtement de sol de la grande salle au Complexe sportif de Sombreffe**.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte pour la **réfection de la toiture du Centre communal de Ligny** (montant estimé à 401.937,18 € TVAC hors honoraires). Ce marché est composé de deux lots : toiture et mise en place d'un système de ventilation.
- De prendre un règlement complémentaire sur la **police de la circulation routière** : la circulation sera interdite, rue de la Spinette et de la Basse-Sambre à Boignée, à tout conducteur depuis l'entreprise Anriglass SA (rue de la Basse-Sambre 12) jusqu'à l'entreprise Carwall SA via le placement de signaux C1 et F19.
- De donner un avis favorable au compte 2020 du Synode de Gembloux.
- D'approuver le compte 2020 de la fabrique d'église de Ligny.
- De prendre connaissance du rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.
- De prendre connaissance du procès-verbal de la Concertation Commune-CPAS du 9 juin 2021.
- De marquer son accord sur la modification de la disposition relative à l'indemnité kilométrique dans le statut pécuniaire.
- De marquer son accord sur la modification du statut administratif relatif au congé de paternité ou de naissance.
- De répondre à la question orale de Madame Danielle HALLET, Conseillère communale



Le Conseil communal du 14 septembre 2021 a décidé :



- De passer un marché public de fournitures par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet **l'achat de matériel informatique** pour la Commune.
- De prendre connaissance des 4 procès-verbaux de vérification de caisse établis et signés par la directrice financière et par le membre du Collège communal désigné à cette fin.
- D'arrêter les comptes annuels communaux de l'exercice 2020.
- D'approuver les comptes du C.P.A.S. pour l'exercice 2020.
- D'accorder aux citoyens, dont les habitations ont été fortement endommagées par les inondations, **une avance de trésorerie** sans intérêts d'une durée maximale de 2 ans et de fixer l'avance de trésorerie au montant de **2.500,00 € par ménage sinistré**.
- D'approuver la convention de **prêt** de l'Association Wallonie-Bruxelles de Basketball (AWBB) pour **deux panneaux de basket-ball**, du 15 septembre au 31 décembre 2021.
- D'approuver le second projet de modification du **plan d'acquisition du matériel roulant** contenu dans le programme pluriannuel de politique générale de la zone, pour la période 2019-2024.
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de **La Terrienne du Crédit social** du 21 septembre 2021.
- De désigner Madame Betty HAINAUT, Madame Laurette HENNE-DOUMONT, Monsieur Luigi GAGGIOLI pour représenter la Commune de Sombreffe aux Assemblées générales de La Terrienne du Crédit social, en vertu de ses nouveaux statuts et notamment son article 31 relatif à l'Assemblée générale.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte estimé à 660.425,87 € TVAC pour la réalisation des **entretiens de voiries** 2021.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte pour **l'aménagement du quartier de l'église à Boignée** pour un montant estimé à 429.550,00 € TVAC, hors honoraires.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte pour la **réfection de la rue de Wavre à Sombreffe**, pour un montant estimé à 266.200 € TVAC, hors honoraires.
- De ratifier la décision du Collège communal du 14 juillet 2021, marquant son accord sur **l'appel à candidatures pour «Missions collectives»** pour l'année scolaire 2021-2022.
- De répondre aux **questions orales** de Madame Françoise HALLEUX, de Madame Betty HAINAUT et de Monsieur Eric VAN POELVOORDE, Conseillers communaux.



Actualités communales

Opération de Développement Rural de Sombreffe : lancement de la consultation citoyenne dans les 4 villages de l'entité !

Rejoignez-nous et donnez votre avis pour construire le futur de Sombreffe !

La consultation de la population marque le lancement de la 2ème Opération de Développement Rural (ODR) de la Commune de Sombreffe.

Du lundi 18 novembre au lundi 6 décembre 2021, les Sombreffois.es seront invité.e.s à partager leur perception de leur Commune, les atouts, les points d'attention et les pistes d'amélioration.

Cette **consultation** prendra la forme de **4 réunions en soirée dans chacun des villages de l'entité**. Une **5ème réunion, destinée exclusivement aux associations locales**, s'est déjà tenue le **lundi 8 novembre 2021**.

Des projets et un développement pour tous



LES DERNIÈRES NOUVELLES

L'Opération de Développement Rural est un processus participatif mené par la Commune, avec les citoyens et les forces vives de Sombreffe. **Elle débouche sur** la rédaction et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**, qui fixe des objectifs à atteindre et des projets à réaliser pour les 10 prochaines années, dans chacune des problématiques de la vie locale. En bref, **tout ce qui peut améliorer la vie dans les villages peut être concerné par ce programme**.

Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une opération de ce type et certains projets du PCDR peuvent être financés jusqu'à 80 % par la Wallonie.

Pour en savoir plus, **rendez-vous sur le site internet de l'Opération de Développement Rural de Sombreffe** www.sombreffe2030.info ou scannez ce QR code



Sombreffe





Calendrier des consultations villageoises

Villages	Salles	Dates
Boignée	Ecole communale de Boignée (67 Rue des Ecoles, 5140 Boignée)	Jeudi 18 novembre 2021 (19h30 à 21h30)
Tongrinne	Ecole communale de Tongrinne (3 Rue Maréchal Juin, 5140 Tongrinne)	Mercredi 24 novembre 2021 (19h30 à 21h30)
Ligny	Salle 1815, Maison multiservices de Ligny (5 Rue Haute, 5140 Ligny)	Mercredi 1er décembre 2021 (19h30 à 21h30)
Sombreffe	Complexe sportif de Sombreffe (6 Allée de Château-Chinon, 5140 Sombreffe)	Lundi 6 décembre 2021 (19h30 à 21h30)

Les réunions seront animées par la Fondation Rurale de Wallonie (www.frw.be) qui accompagne la Commune de Sombreffe dans son Opération de Développement Rural.

Vous souhaitez participer ?

Soyez les bienvenu.e.s à l'une des séances des consultations villageoises.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

ATTENTION : le Covid Save Ticket sera exigé pour avoir accès aux consultations villageoises et les mesures sanitaires seront d'application (respect des gestes barrière, désinfection des mains à l'entrée,...) !

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la séance de votre village, vous pouvez participer à la séance d'un autre village de l'entité.

Une CONSULTATION VILLAGEOISE VIRTUELLE sera également organisée le jeudi 9 décembre 2021 à 19h30 pour celles et ceux qui le souhaitent.

Infos et inscriptions auprès de Monsieur Axel BERGER : tél. 071/827 446 ou axel.berger@sombreffe.be



Et ensuite ?

Suite aux rencontres villageoises, un appel à candidatures sera lancé pour composer la « Commission Locale de Développement Rural (CLDR) », qui sera le principal lieu participatif de réflexion du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Cette Commission, désignée par le Conseil communal, sera composée de 3/4 de citoyens des 4 villages pour 1/4 d'élus communaux. Elle devra refléter la diversité de la population locale et sera le véritable moteur de l'opération. Amenée à se pencher sur tous les grands aspects de la vie communale, la Commission participera à la définition d'une stratégie de développement et à la mise en œuvre des projets. Les réunions de la CLDR se dérouleront généralement en soirée et seront animées par la FRW. Elles prendront des formes variées : réunions plénières, groupes de travail, visite de terrain...



Intéressé.e. par cette Commission ?

Vous pouvez découper et compléter le formulaire de candidature ci-contre et l'envoyer d'ici le 20 janvier 2022 au plus tard à l'adresse :

Administration communale
Monsieur Axel BERGER
7 Allée de Château-Chinon
5140 SOMBREFFE

Une sélection des candidat.e.s sera ensuite opérée par la Commune pour que la composition soit équilibrée et reflète la diversité des habitants de l'entité de Sombreffe.



Sombreffe



Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... GENRE : F - H - X

ADRESSE (rue et numéro) :

VILLAGE : ☐ Boignée ☐ Ligny ☐ Tongrinne ☐ Sombreffe

TÉLÉPHONE : ADRESSE EMAIL :

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS DANS L'ENTITÉ DE SOMBREFFE ?

☐ moins de 5 ans ☐ entre 5 et 10 ans ☐ entre 10 et 20 ans ☐ plus de 20 ans

PROFESSION / SECTEUR D'ACTIVITÉ / OCCUPATION :

ÊTES-VOUS MEMBRE D'ASSOCIATION(S) OU DE GROUPEMENT(S) SOMBREFFOIS ? : OUI - NON

SI OUI, LAQUELLE/LEQUEL/LESQUEL.LE.S ?

.....

AVEZ-VOUS UN MANDAT POLITIQUE OU APPARENTÉ À SOMBREFFE (PRÉSIDENTE D'UNE COMMISSION, ETC.) ?

OUI - NON

DATE :/...../.....

SIGNATURE :

Les données à caractère personnel communiquées à la Commune de Sombreffe seront exclusivement utilisées dans le cadre de la seconde Opération de Développement Rural, conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

VOTRE VILLAGE A BESOIN DE VOUS !

**ENSEMBLE, ÉCHANGÉONS DES IDÉES
ET CONSTRUISONS DES PROJETS
POUR DEMAIN**

REJOIGNEZ-NOUS DE 19H30 À 21H30 À :

- **BOIGNÉE** - JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

À L'ÉCOLE COMMUNALE DE BOIGNÉE

- **TONGRINNE** - MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

À L'ÉCOLE COMMUNALE DE TONGRINNE

- **LIGNY** - MERCREDI 1 DÉCEMBRE 2021

À LA SALLE 1815, MAISON MULTISERVICES

- **SOMBREFFE** - LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021

AU COMPLEXE SPORTIF

- **RÉUNION VIRTUELLE** - JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021



WWW.SOMBREFFE2030.INFO

Inscription auprès d'Axel BERGER

Commune de Sombreffe

axel.berger@sombreffe.be, 071/82.74.46



Les inondations de la mi-juillet à Sombreffe : Dossier spécial – suite

Un dossier spécial de 4 pages consacré aux inondations survenues mi-juillet 2021 dans l'entité de Sombreffe est paru dans le bulletin communal précédent. Les premières heures de la journée du 15 juillet, les rôles joués à la fois par le Collège communal, les services communaux, les services du CPAS, les zones de police SamSom et de secours Val de Sambre y ont été évoqués, ainsi que les premières pistes de solutions. Avant la survenue de ces inondations, les responsables politiques communaux étaient déjà conscients de l'importance de la gestion des cours d'eau et du nettoyage régulier de nos égouts et avaloirs. **L'endoscopie et le nettoyage des canalisations d'égouttage avaient d'ailleurs débutés**, en commençant par les endroits les plus fréquemment inondés.

Le Collège communal s'est engagé à étudier, analyser et développer les projets nécessaires pour éviter des coulées de boues et d'eau préjudiciables aux habitations. Alors qu'en est-il à ce jour ? Quelles sont les avancées entreprises dans ce domaine et que peut faire la Commune à l'avenir ?



Etat d'une canalisation d'égouttage avant son nettoyage



Endoscopie d'une canalisation d'égouttage par une entreprise privée



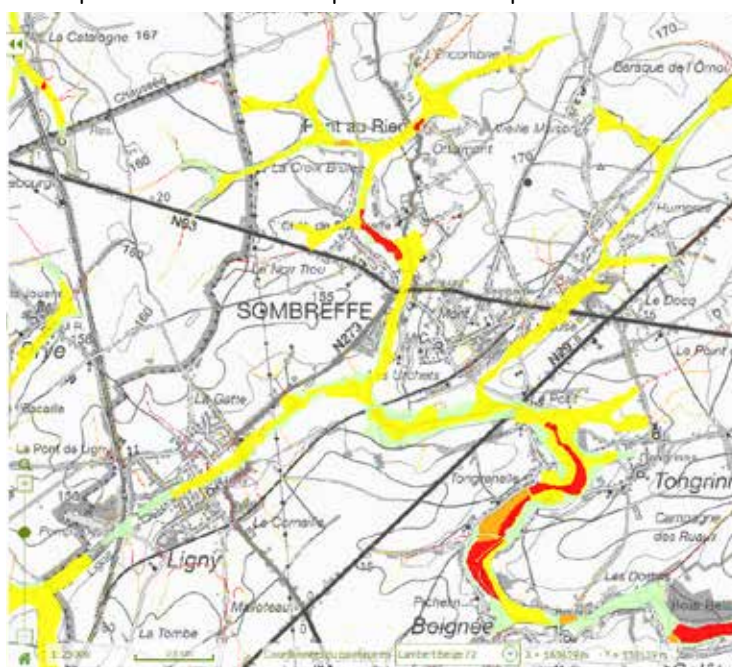
Nettoyage d'une canalisation d'égouttage par une entreprise privée mandatée par la Commune

Adaptation de la cartographie sur le portail de la Wallonie

Le déclenchement du plan d'urgence, le 14 juillet dernier, a permis à la Commune de Sombreffe de lister de manière précise les lieux qui ont été particulièrement impactés par les inondations. La compilation de ces lieux va permettre d'adapter la carte de l'aléa d'inondation, outil de référence pour informer sur le risque d'inondation présent en Wallonie (<https://inondations.wallonie.be/home/urbanisme/cartes-inondations/carte-alea-inondation.html>). Cette cartographie est précieuse si on veut disposer d'une vue d'ensemble permettant une action concertée, ciblée et hiérarchisée en fonction du diagnostic dressé des causes et de leurs impacts.

Par ailleurs, les personnes impactées par ces récentes inondations dans l'entité ont fait part à la Commune de leurs difficultés, soit de manière individuelle, soit en les relayant via des comités de quartier ou encore lors de visites sur place effectuées par l'agent communal spécialement désigné pour cette problématique.

L'ensemble des problématiques recensées ont ensuite été transmises à un agent du Service Public Wallon et la cartographie sera prochainement adaptée sur le portail de la Wallonie. Cette cartographie, consultable en ligne par tous les citoyens qui le souhaitent, pointe les zones impactées par les risques d'inondations, que ce soit par le débordement des cours d'eau ou par le ruissellement.



Situation du cours d'eau La ligne à Ligny

Un courrier officiel daté du 26 juillet a été envoyé par les autorités communales à VIVAQUA, car une rumeur circulait quant à son intervention éventuelle dans un lâcher d'eau dans le cours d'eau La Ligne. Le 6 août 2021, la Directrice générale répondait par courrier qu'aucune mise en décharge n'avait eu lieu de la part de VIVAQUA à Ligny, ni au niveau du captage proprement dit, ni au niveau des collecteurs.

En ce qui concerne le nouveau terrain synthétique situé à Ligny, des riverains se sont demandé si la pose d'un drain pour assécher le terrain de football a joué un rôle dans l'augmentation du débit du cours d'eau La Ligne. Il est clair que les drains ont permis de rejeter l'eau dans la Ligne, étant donné que le terrain synthétique n'a pas été inondé pendant les crues. C'est évidemment l'objectif qui était recherché lors de sa mise en œuvre. Le fait que le terrain n'a pas été endommagé a permis à la Commune de vérifier la bonne exécution des travaux. On peut donc estimer qu'environ 350 M³ d'eau ont été rejetés dans la Ligne, en 24 heures, sur une base d'un relevé de 50 litres d'eau tombés par M² sur une superficie de 70 ares. Cette quantité est toutefois insignifiante au regard de la totalité des surfaces indurées (solidifiées) d'un village, qu'il s'agisse des routes, parkings, toitures, etc... pour en conclure que cela n'a pas eu de conséquences sur les inondations du centre du village.

Enfin, le gestionnaire de La Ligne (le SPW) est également conscient des risques qu'un rehaussement des berges du cours d'eau et du relief du sol le long de celui-ci pourrait engendrer.



NOUVEAU CHEZ NOUS

PELLETS



- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUANTITÉ
DRIVE-IN • COMMANDES GROUPEES
POSSIBILITÉ DE STOCKAGE DE VOTRE PALETTE
LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE

MAZOUT



MAZOUT SACRE
071/81 13 31

**POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L
ET COMMANDES GROUPEES**

PAIEMENT A VOTRE CHOIX : COMPTANT,
BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

QUALITÉ GARANTIE
LIVRAISON EN DÉLAI DE 24H

ETS SACRE ET FILS
Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/ 81.13.31
bernard.sacre@hotmail.com

Du lundi au vendredi : 8h - 17h
Samedi : 9h - 12h

A votre service
de Père en fils
depuis + de 50 ans



Tendance

Eco-Couleurs

0470 61 79 73

Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies
Mise en peinture de locaux à usage commercial
Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics
Pose de papier peint avec ou sans peinture
Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be 



ART QUENTIN

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé

VIESMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com

ART QUENTIN

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé

VIESMANN



Infir

ez ... VOUS

**PRISE DE SANG
SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU VENDREDI
SOINS À DOMICILE - PANSEMENT
INJECTION - SOIN PALLIATIF
TOILETTE MORTUAIRE**

 **0497 39 37 65**  42533486408
 69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas
été contactés.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication,
Marielle MOSSIAT se fera un plaisir
de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle au 0498/883 895

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. 071 88 52 66



Les représentants des riverains de la rue de la Tombe, en présence du service Cadre de vie communale, du 1er Echevin en charge des Travaux et le Bourgmestre

La rue de la Tombe fait l'objet d'un dossier particulier car cette rue a été particulièrement touchée à plusieurs reprises, cet été, par des inondations par ruissellement.

La Commune de Sombreffe a contacté les autorités fleurusiennes pour être informée des conditions qui ont dû être imposées dans les différents permis d'urbanisme octroyés aux agriculteurs situés en amont de la chaussée de Charleroi. Des visites sur place et quelques rencontres ont eu lieu par rapport à cette problématique.

Une réunion de travail est prévue début décembre entre les deux Bourgmestres de Sombreffe et de Fleurus au sujet du dossier de la rue de la Tombe.

Par ailleurs, un comité de riverains s'est constitué et a rencontré officiellement les autorités communales en cette fin octobre, pour proposer de manière très constructive 5 pistes de solutions, avec l'aide de 3 agriculteurs qui acceptent de mettre la main au portefeuille pour réaliser des ouvrages de rétention des eaux sur leurs propres terrains. A souligner cet exemple de comité de quartier « dirigé solutions » et regroupant toutes les parties sur un consensus positif et constructif. Les actes qui seront mis en œuvre pour la rue de la Tombe doivent être raisonnés, eu égard à l'impact potentiel sur le niveau de La Ligne située en aval.

Quartiers connus pour leurs inondations par ruissellement

La problématique de plusieurs quartiers régulièrement inondés par ruissellement a déjà été analysée par les autorités communales. Il s'agit des rues Vivier-Anon, des Fonds, Encombrie, des Bruyères, Hanoteau, Scourmont, Pichelin, des Pages, etc.

Ces quartiers sont situés sur un territoire composé de plus de 90 % de terres cultivées, de prairies et de quelques maisons implantées en hameaux. Les axes de ruissellements sont bien repris sur la cartographie wallonne. Des aménagements ont été réalisés à certains de ces endroits comme la création d'un bassin d'orage et la pose de caniveaux. Depuis la réalisation de ces aménagements, l'amélioration de la situation est considérable et d'autres solutions sont à l'étude.

Plus récemment, la Commune a aussi procédé, entre autres, à des travaux de réparation d'avaloirs cassés pour favoriser l'écoulement des eaux de ruissellement.



Gestion quotidienne des demandes de permis d'urbanisme

Lorsque le service Urbanisme communal reçoit une demande de permis de bâtir, l'avis de la Cellule régionale GISER (Gestion Intégrée Sol -Erosion – Ruissellement) du Service Public de Wallonie (SPW) est systématiquement demandé lorsque la parcelle de terrain concernée se situe à proximité immédiate d'un axe de ruissellement. Pour rappel, cette Cellule ne remet des avis que sur les risques d'inondations par ruissellement.

La même logique est suivie pour les projets d'urbanisation situés à proximité d'un cours d'eau classé qui sont liés à un risque d'inondation par débordement. Les demandes d'avis sont soit transmises au Service Technique Provincial, soit au Service Public de Wallonie, en fonction de la catégorie de répartition des cours d'eau non navigables.

A titre d'exemple, pour l'année 2020, la cellule GISER a été sollicitée 9 fois sur 77 dossiers rentrés, ce qui fait une moyenne d'un dossier sur 8. Sur ces 9 demandes d'avis :

- le GISER a été favorable à 6 reprises et a été suivi ;
- il a été favorable sous conditions à 2 reprises et ces conditions ont été imposées dans le permis d'urbanisme ;
- dans le dernier cas, l'avis favorable a été suivi par une décision prise par le Fonctionnaire Délégué.

Enfin, les demandes de permis d'urbanisme tendant à régulariser des situations infractionnelles de modification du relief du sol sont refusées par la Commune si l'avis du GISER ou du gestionnaire du cours d'eau est défavorable. Une telle situation s'est d'ailleurs présentée cette année.

Les Plans de Gestion des Risques d'Inondations

La Wallonie a établi pour son territoire une évaluation préliminaire des risques d'inondation, des cartes des zones inondables et des risques d'inondation ; et enfin des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) pour gérer les inondations et surtout limiter les conséquences de celles-ci. Ces plans sont à l'enquête publique jusqu'en novembre 2021 et les recommandations qui en résulteront seront méticuleusement étudiées par les autorités communales sombreffoises.

A titre d'exemples, ces recommandations pourraient être :

- Remettre un ruisseau canalisé à ciel ouvert ;
- Organiser des réunions entre intervenants d'autres Communes semblables en terme de territoire, pour échanger sur les expériences acquises et les actions menées suite aux inondations comme celle que nous avons connue en juillet 2021 ;
- Transmettre aux habitants d'un quartier particulièrement vulnérable, une information sur les mesures à prendre pour se protéger en cas de fortes crues.



Leviers mis en œuvre par la Wallonie et actionnés par la Commune de Sombreffe

Suite aux inondations survenues dans l'entité de Sombreffe, le Collège et le service Cadre de vie communal ont actionné les différents leviers mis en œuvre par la Wallonie pour aider les citoyens dans leurs démarches administratives ou renforcer les équipes de terrain.



Le service Cadre de vie communal a obtenu la mise à disposition de plusieurs conteneurs destinés à collecter des déchets à évacuer dans les quartiers particulièrement impactés par les inondations (Tongrenelle, rue Hanoteau, chaussée de Bruxelles, Place de Ligny, Pont-Piroux et Grand-Cortil).

Il a par ailleurs sollicité et obtenu par le Gouvernement wallon la reconnaissance comme calamité naturelle publique. Cette reconnaissance a permis à la Commune de prétendre à plusieurs types d'aide, notamment pour accélérer la reconstruction des infrastructures communales mais surtout lui permettre d'aider directement ses concitoyens.

Une aide a ensuite été apportée aux riverains touchés par la pollution aux hydrocarbures. Un formulaire de déclaration devait être complété et transmis à la SPAQUE, l'organisme d'intérêt public chargé de la gestion de tout sol contaminé ainsi que de la réhabilitation de décharges et de friches industrielles polluées.

Un recensement des infrastructures publiques impactées par les inondations a également été réalisé, encodé et envoyé à la Wallonie.

En matière de décisions, le Collège communal a renforcé le service administratif Cadre de vie - Urbanisme.

En août 2021, il a répondu à l'appel à projet de la Wallonie pour bénéficier de points APE inondations pendant 3 mois et la procédure de sélection a ensuite été lancée pour l'engagement de 3 ouvriers au sein de la Cellule Propreté communale à partir du 1er octobre.

Les 3 ouvriers réalisent un travail considérable axé exclusivement, d'une part sur le nettoyage du domaine public encore encombré à cause des inondations, et d'autre part, sur l'entretien de l'infrastructure en place permettant un écoulement normal des eaux de ruissellement. Comme exemples, citons le nettoyage du bassin d'orage de Vivier-Anon, le désherbage des filets d'eau de la rue Hanoteau, l'enlèvement des boues sur le RAVeL, ...



Exemple d'infrastructure publique impactée par les inondations de juillet 2021, ici un égouttage défoncé rue de la Ferme du Bois à Sombreffe

En septembre 2021, le Collège a décidé d'octroyer une avance de trésorerie de maximum 2.500 €, sous forme de prêt sans intérêt, aux sinistrés dont les habitations ont été fortement endommagées par les intempéries. Cette initiative a été prise afin d'anticiper les interventions des compagnies d'assurances ou du Fonds des calamités.

D'autres décisions suivront dans les prochains mois.

Pierre MAUYEN, 1er Echevin en charge des Travaux et de l'Environnement

Entretien et réfection de nos voiries communales

Le Collège communal investit en moyenne 600.000 € par année civile dans l'entretien de nos voiries communales. Par ailleurs, un programme d'investissement communal subsidié par la Wallonie nous permet d'envisager des réfections extraordinaires qui vont au-delà de l'entretien des voiries. Il peut s'agir de travaux de grande ampleur, comme par exemple le remplacement de coffres de fondations,...

Retrouvez ci-après les rues qui ont été réfectionnées ces 3 dernières années, qu'il s'agisse de gros entretiens, d'entretiens qui consistent au raclage de l'ancien revêtement de route et à la pose d'un nouveau revêtement, d'enduisages ou encore de réfection de trottoirs.

Travaux de voirie (gros entretiens)



Rue Pichelin à Tongrinne :
réfection de la route, des égouts et des trottoir



Rue Agnelée à Sombreffe : réfection de la route



Rue Bassée à Sombreffe : réfection de la route



Rue de la Ligne à Ligny : réfection de la route



Rue du Grand-Cortil à Ligny : réfection de la route



Rue Saint-Nicolas à Ligny : réfection de la route

Petit lexique

Entretien par ENDUISAGE : pose d'une nouvelle couche de bitume (et de gravillons) afin d'imperméabiliser et de stabiliser le revêtement déjà en place. A réaliser uniquement par temps sec

Entretien par RACLAGE-POSE : remplacement de la couche supérieure du revêtement afin d'imperméabiliser le revêtement et de protéger les fondations

RÉFECTION : remise à neuf de tout ou partie des infrastructures (égouts, fondations, revêtements, bordures, filets d'eau, avaloirs,...)

Travaux de voirie (entretien : raclage et pose du revêtement)



Rue des Saules à Tongrinne : réfection d'une portion de route



Rue des Fonds à Tongrinne : réfection d'une portion de route



Chaussée Romaine à Sombreffe : réfection d'une portion de route



Allée de Château-Chinon à Sombreffe : réfection d'une portion de route



Rue des Hurchets à Sombreffe : réfection de toute la rue



Rue de la Motte à Sombreffe : réfection d'une portion de route



Rue des Hurchets à Sombreffe : réfection de toute la rue



Rue René Gobert à Ligny : réfection d'une portion de route

Travaux de voirie (enduisage)



Rue Piconnette à Boignée : enduisage de toute la route



Rue Mathias à Tongrinne : enduisage d'une portion de route »



Rue des Combattants à Tongrinne : enduisage d'une portion de route



Rue Ottiamont à Sombreffe : enduisage d'une portion de route



Rue Gironfontaine à Sombreffe : enduisage d'une portion de route



Rue du Château à Sombreffe : enduisage de la route



Rue de Wavre à Sombreffe : enduisage d'une portion de route



Rue Croix Brûlée à Sombreffe : enduisage de la route



Chemin de l'Ornoi à Tongrinne/Sombreffe : enduisage de toute la route

Réfection des trottoirs



Les trottoirs ont été refaits rue Bois du Loup à Ligny



Nouveaux trottoirs également à la rue Pont-Piraux

Le service Cadre de vie/Travaux

Personnel de nettoyage communal : mise à la pension de Madame Viviane PUTTENEERS



Le 30 septembre dernier, le Collège communal, en présence du Secrétaire communal honoraire Léopold DUPUIS, a rendu un vibrant hommage à Viviane PUTTENEERS qui a choisi de prendre sa retraite dans le cadre de sa fonction de personnel de nettoyage communal.

Avec une carrière de plus de 30 ans comme nettoyeuse officielle de la Maison communale, après un passage à la Maison vicariale, c'est avec beaucoup d'émotion que le Directeur général Thibaut NANIOT, puis le Bourgmestre Etienne BERTRAND ont retracé le parcours d'un membre du personnel communal qui s'est toujours impliqué dans ses fonctions avec beaucoup de professionnalisme. Tu as passé 31 ans de présence à nos côtés, frotté 3 portraits de Rois et Reines dans la salle du Conseil communal, a connu 4 Gouverneurs de Province,



Soirée de remerciement pour les pharmaciennes et pharmaciens

Les pharmaciennes et pharmaciens de l'entité ont apporté une aide précieuse à la Commune de Sombreffe pendant la crise sanitaire, notamment lorsqu'il a été question de distribuer les masques réutilisables à l'ensemble de la population locale.

C'est pourquoi le Collège a souhaité les mettre à l'honneur le 31 août dernier, en invitant les pharmacies DEDOBLEER (Tongrinne), BERTRAND (Ligny), GILBERT (Sombreffe) et JACQ-MOT-PUTTENEERS (Sombreffe) à une soirée de remerciement dans la salle du Conseil communal. Une petite quinzaine de participantes et participants ont répondu à l'appel.

La soirée a débuté à 19h30 par un discours officiel du Bourgmestre et s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.



Les pharmaciennes et pharmaciens de l'entité de Sombreffe présents lors de cette soirée de remerciement, entourés Bourgmestre Etienne BERTRAND et l'Echevine Laurette HENNE-DOUMONT

10 Bourgmestres (Keimeul 1 et 2, Bastin 1et 2, Docq 1, Bertrand 1 et 2, Leconte 1 et Bertrand 3), 6 Echevins des Sports (Holsbeck, Manssen, Mauyen, Plennevaux, Jacques et Burtaux), 3 Directeurs généraux en titre (Dupuis, Marique et Naniot) et 5 Directeurs généraux faisant fonction (Hardenne, Tock, Hennau, Charue et Beauloi) a précisé le Bourgmestre.

Les collègues étaient présents en nombre à cette réception pour témoigner de leur reconnaissance vis-à-vis de toutes les petites attentions témoignées régulièrement par Viviane, que ce soit une carte d'anniversaire, quelques fleurs déposées dans une vase pour égayer les locaux ou encore des friandises déposées par ci par là.

Avec le départ de Viviane, c'est assurément une page de la vie communale qui se tourne ! a précisé le Bourgmestre avant



de poursuivre Comme te le disait la seule Bourgmestre femme de la Commune de Sombreffe il y a peu, « Qu'est-ce que la Commune va faire sans toi Viviane ? ».

Cependant, Viviane PUTTENEERS ne nous quitte pas tout à fait. Elle a souhaité conserver sa « casquette » de concierge - à la fois de la Maison communale et du Complexe sportif de Sombreffe - et le Collège communal a été attentif à cette demande. Nous aurons donc encore l'occasion de la rencontrer et de profiter de ses talents créatifs, lorsque les couloirs de l'Administration communale s'ornent de décorations au gré des saisons ; spécialement à l'occasion des fêtes de fin d'année, lorsque Viviane décore avec beaucoup de talent le sapin de Noël à l'entrée de la Maison communale.



Viviane, le temps est venu de profiter de tes journées et de la vie ! Longue vie Viviane, merci pour tout et belle retraite !

Finances communales : compte 2020 et première modification budgétaire 2021



Compte 2020

Les Conseils communaux des 14 septembre et 14 octobre derniers ont arrêté respectivement les comptes de l'exercice 2020 et les premières modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires de l'exercice 2021.

Fin 2020, le résultat à l'exercice propre s'établit à 509.000 € et le résultat global se monte à 1,5 millions d'€. C'est en soi un résultat extrêmement positif, mais qui doit tout de même être interprété avec prudence vu l'année particulièrement chaotique qu'a été 2020.

Le **résultat** est donc **favorable**, surtout parce que, comme l'ensemble de la société, nous avons tourné au ralenti pendant une bonne partie de l'année et que beaucoup de projets et d'activités n'ont pas aboutis ou ont été annulés pour cause de crise sanitaire.

Au niveau des recettes, nous n'enregistrons pas encore de baisse significative des recettes structurantes, comme les additionnels à l'Impôt des personnes physiques (IPP) ou au Précompte immobilier (PI). Tout au plus avons-nous subi une diminution des recettes propres due à la remise des documents administratifs, mais celle-ci est compensée par une baisse des recettes qui y sont liées. Il y aura toutefois un effet retard et nous nous attendons à une diminution des recettes structurantes dans les années qui viennent.



Au niveau des dépenses, l'évolution se marque principalement au niveau des dépenses **de fonctionnement** qui sont largement sous utilisées. Les autres dépenses **de transfert, de dettes et de personnel** n'ont pas été impactées par ce ralentissement d'activité. Pour rappel, nous avons décidé de ne pas placer notre personnel en chômage économique et d'assurer la continuité du service publique du mieux que nous pouvions le faire, avec une adaptation de l'organisation du travail.

Il n'empêche, les charges de personnel restent stables malgré les engagements que nous avons dû réaliser pour assurer le nettoyage et la désinfection des infrastructures communales, y compris les écoles, dès qu'une reprise des activités scolaires, sportives, ... a pu être entrevue. Il en va de même des dépenses de dettes puisqu'une bonne gestion de nos emprunts nous permet de conserver des charges de dettes soutenables.

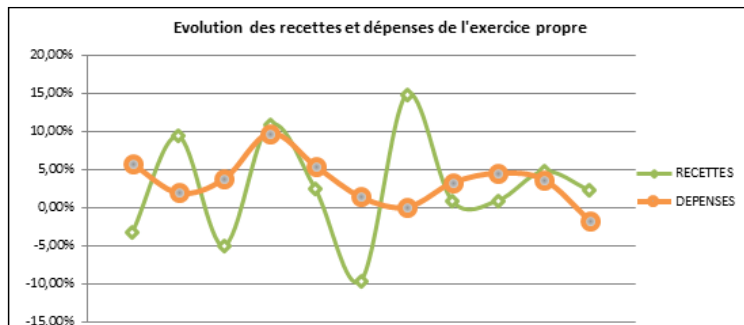
De manière à anticiper les conséquences financières de cette crise sanitaire, nous avons souhaité provisionner ces bons résultats pour nous prémunir contre une baisse du financement des pouvoirs locaux, que ce soit en matière d'additionnels à l'Impôt des personnes physiques ou en matière de Fonds des Communes. Or, il s'agit de nos principales sources de financement. C'est ainsi que nous avons prudemment renforcé nos provisions de 258.000 € à 1.735.000 €.

Première modification budgétaire de l'exercice 2021

Cette première modification budgétaire consiste tout d'abord à intégrer le résultat du compte 2020 et à ajuster les crédits budgétaires en fonction de l'évolution connue depuis le début de l'année 2021.

Les grandes lignes directrices sont les suivantes :

1. Une diminution des charges d'emprunts en l'absence de marché d'emprunt réalisé en 2021. Ce marché sera toutefois bel et bien passé en 2022 de manière à reconstituer notre trésorerie.
2. Concomitamment, les reprises de provisions envisagées lors du budget initial sont annulées, ce qui représente :
 - 102.500 € de provisions de la dette
 - 29.735 € de provision fiscalité pour couvrir la baisse de nos additionnels à l'IPP
 - 8.674 € de provision pour la dotation à la zone de police locale SamSom
3. Les charges de personnel sont adaptées pour intégrer un saut d'index qui n'était pas prévu lors du budget initial, et pour renforcer certains services, notamment les services Cadre de vie et Finances, au travers du dispositif de soutien de la Wallonie suite aux inondations survenues en juillet dernier.



Les autres adaptations du budget 2021 sont des ajustements techniques de crédits par rapport aux besoins, notamment en matière de conseil juridique et de déneigement. Suite aux inondations de cet été, des crédits spécifiques ont également dû être prévus pour des travaux de voirie ou sur les cours d'eau.

Nous devons ensuite ajouter un crédit de 13.307 € pour la prise en charge du déficit de l'AISBS (Association intercommunale de santé de la Basse-Sambre) en 2020. Cette dépense sera couverte par une reprise de provision correspondante.

En matière de recettes, nous devons constater une nouvelle baisse de 48.000 € des additionnels à l'Impôt des personnes physiques, ce qui représente au total une diminution de 80.000 € par rapport à l'année 2020.

Après un prélèvement de 461.946 € pour le fonds de réserve extraordinaire, l'exercice propre se clôture tout de même à l'équilibre. Le **boni global** s'établit à **934.862 €** et nos **provisions** pour les risques et les charges se montent à 1.721.693 €.

Jonathan BURTAUX, Echevin en charge des Finances

Plus d'1 million d'€ pour la redynamisation du parc d'activité économique de Sombreffe !

Le Conseil communal de Sombreffe a adopté à l'unanimité le plan de redynamisation du parc d'activité économique de Sombreffe, lors de sa séance du 14 octobre dernier. Le budget pour boucler son financement a également été approuvé.

Le parc d'activité de Sombreffe, dont les premiers travaux d'équipement remontent à 1975, répond aux critères fixés par la Wallonie pour prétendre à un plan de rénovation, pour d'une part rendre ses équipements plus performants et d'autre part renforcer son attractivité pour ses occupants et visiteurs. Le budget total de la redynamisation s'élève à 850.000 € HTVA ou 1.035.000 € TVAC.

Un plan wallon de redynamisation des parcs d'activité anciens

Outre son plan d'investissement dans la création de nouveaux parcs d'activité économique, la Wallonie a décidé, depuis 2007, de consacrer une partie de ses moyens à la redynamisation de parcs d'activité. L'objectif de ce plan vise à donner un

coup de jeune aux parcs les plus anciens (plus de 20 ans), en y amenant des équipements équivalents aux nouveaux parcs d'activité tels que le renforcement de l'équipement en fibres optiques, la réfection de la voirie, des aménagements paysagers et pour la mobilité douce.

Sombreffe, un « lifting » en vue

Le parc d'activité économique de Sombreffe est l'un des plus anciens en Province de Namur. Sa création remonte à 1975, avec, en 1985 et 1990 des travaux d'équipements complémentaires de la zone. Le parc remplit donc les conditions pour bénéficier de subsides de la Wallonie, visant à redynamiser la zone. Cette opération prévoit :

- La réfection des voiries (rue Château de Fay et rue de la Basse-Sambre) et de quelques raccordements d'avaloirs
- Des aménagements favorisant la mobilité douce par du marquage au sol, des éléments de sécurisation (rue de la Sapinette), la réalisation d'un trottoir rue de la Basse-Sambre et la mise en place d'un nouveau plan de circulation à sens unique sur le parc ;
- L'amélioration des réseaux de communication par la mise à disposition de tranchées pour la pose de fibre optique par les opérateurs télécom ;
- L'aménagement paysager du terre-plein en façade du parc.



Sombreffe



Un plan financé par la Wallonie et la Commune

Ce plan de redynamisation sera mis en œuvre par BEP Expansion Economique, qui a lancé, en août dernier, la procédure de marché pour sa concrétisation. Sur le plan financier, le projet global s'élève à 850.000 € HTVA, subsidiés à 80 % par la Wallonie, pour les travaux de voirie et à 65% pour les travaux de renforcement d'équipement en fibres optique et les aménagements verts. Le solde non-subsidié (estimé à 233.000 € HTVA) sera pris en charge par la Commune de Sombreffe. Une modification budgétaire a été adoptée à l'unanimité en ce sens lors du dernier Conseil Communal.

Les autorités communales se félicitent de ce « lifting » apporté au parc d'activité de Sombreffe. Les travaux débuteront au printemps 2022 pour une durée de 80 jours ouvrables.



Informations aux citoyens

Croix-Rouge : Don de sang

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

La prochaine collecte aura lieu à **Sombreffe, sans rendez-vous, le jeudi 2 décembre 2021, de 15h00 à 18h15, au Complexe sportif, Allée de Château-Chinon 6.**

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



Message du Comité de l'ONE de Sombreffe et Ligny

L'équipe de l'ONE de Sombreffe et Ligny est en deuil. Après de nombreuses années de lutte contre son cancer, notre collègue et amie Françoise Diagre-Malengreaux nous a quittés ce 2 juin. Avec Monique Focant, notre nouvelle présidente du Comité de l'ONE de Sombreffe et Ligny, nous poursuivrons notre mission au service de la petite enfance et restons disponibles pour l'accueil et l'écoute des familles.



Exposons nos « Crèches Familiales et Artisanales de Noël » : du 28 novembre au 12 décembre 2021

Le temps de Noël est féérique par sa décoration et son ambiance familiale. Nous pensons que partager un peu notre plaisir en venant « exposer votre crèche » serait un plus pour l'ensemble des Villageois.

Dans le cadre de l'animation paroissiale, nous vous invitons à **venir déposer votre crèche, le samedi 27 novembre 2021, de 10h à 12h et de 14h à 17h en l'église de Mont à Sombreffe.**

Invitation à tous. Nous invitons aussi les enfants à nous dessiner ou bricoler une belle crèche. Une surprise à la fin de l'exposition leurs sera remise. Soyez nombreux. Un immense merci à tous !

Nous vous accueillons à l'église de Mont à Sombreffe, de 14h à 17h :

- les dimanches 28 novembre, 5 et 12 décembre,
- les mercredis 1er et 8 décembre,
- les samedis 4 et 11 décembre 2021.

Vous pourrez ensuite venir rechercher votre crèche le dimanche 12 décembre 2021, de 14h à 17h.



Luc Jamouille - 0474/23.25.91



Déchets ménagers : calendrier des collectes 2022

Le Bureau Economique de la Province de Namur vous informe que le calendrier des collectes 2022 sera distribué dans les boîtes aux lettres de l'entité à partir du lundi 13 décembre 2021.



Les services communaux

Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux travaillent à nouveau à bureaux ouverts depuis le 1er septembre 2021.

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00

Mercredi de 13h00 à 15h30

Les 1er et 3ème samedis du mois, de 9h00 à 11h00 (uniquement le service Population-Etat civil)



AVIS de fermeture de l'Administration communale

Les services de l'Administration communale seront fermés au public :

- le vendredi 26 novembre après-midi (Saint-Eloi)
- le vendredi 24 décembre après-midi (Noël)
- le vendredi 31 décembre après-midi (Nouvel An)

COORDONNEES DES SERVICES



Accueil général :

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Tél : 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40

E-mail : info@sombreffe.be - Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : [Commune de Sombreffe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune.de.Sombreffe-Officiel)

Twitter : [@ACSombreffe](https://twitter.com/ACSombreffe)

Service Affaires générales	071/82.74.18
Enseignement	071/82.74.32
Communication	071/82.74.39
Jumelage - Tourisme - Académie	071/82.74.27
Personnel	071/82.74.13/14
Prévention - Sécurité civile	071/82.74.21
Taxes - Redevances - Marché	071/82.74.18

Service Cadre de vie	071/82.74.31
Environnement - Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Population - Etat civil	071/82.74.24
Carte d'identité - Passeport	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès)	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.24

Service Cohésion sociale	071/82.74.15
Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique de Ligny	071/82.08.99
Festivités - Occupations du domaine public	071/82.74.22
Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion Sociale	071/82.74.25
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants)	071/82.74.44
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ)	0499/69.93.24
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé	071/82.74.25
Sports - Réservation de salles -	
Plaine & aires de jeux	071/82.74.22

Service Finances/Directeur Financier	071/82.74.20
---	--------------

AUTRES COORDONNEES UTILES



Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe
..... 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10
..... Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)

Rue Haute, 12 - Ligny 071/88.77.75



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville)	0496/264.811
	Numéro vert : 0800-111.72.



Prévention

Organisation des exercices d'évacuation dans nos écoles communales

Le service Prévention de la Commune de Sombreffe, en collaboration avec la zone de secours Val de Sambre, a organisé le vendredi 15 octobre 2021 un exercice d'évacuation dans chaque implantation de l'Ecole communale de Sombreffe (Boignée, Tongrinne et Ligny).

Cet exercice d'évacuation était avant tout un essai de mise en œuvre des dispositifs d'alerte et d'alarme, les objectifs principaux étant :

1. de former l'ensemble des occupants de l'école (enseignants et élèves) à réagir rapidement et efficacement pour se mettre en lieu sûr lors d'un incendie ;
2. de familiariser les occupants à l'usage des diverses voies d'évacuation possibles (plus axé sur le respect des consignes que sur la vitesse d'exécution) ;
3. de faciliter l'intervention des services de secours ;
4. d'éprouver la validité des consignes d'incendie.

Afin d'obtenir un résultat optimal, l'information du personnel et des élèves était primordiale. Chaque enseignant a reçu un petit manuel pratique d'évacuation de l'école et a tenu une séance d'information sur la sécurité incendie avec ses élèves.

Pour votre information, nos 3 écoles communales ont réussi avec brio l'exercice d'évacuation !

Il ressort des différents débriefings « à chaud » :

- un bon comportement des élèves et du personnel enseignant ;
- une rapidité de l'évacuation ;
- une évacuation dans le calme vers le lieu de rassemblement ;
- une bonne communication des enseignants responsables de l'accueil et de l'information des pompiers.

Nous tenons à féliciter le personnel enseignant et les élèves pour leur implication et leur sérieux durant l'exercice d'évacuation ! Nous remercions également la zone de secours Val de Sambre, représentée par l'Adjudant Richard COCQ, pour sa participation, son expertise et son aide à la réussite de cet exercice, ainsi que l'Echevine de l'Enseignement Béatrice PLENNEVAUX pour sa présence.

A l'année scolaire prochaine pour le prochain exercice !



L'exercice d'évacuation en cours à l'école communale de Boignée



L'exercice d'évacuation en cours à l'école communale de Ligny



Debriefing « à chaud » de l'exercice à l'école communale de Tongrinne

Personnel communal

Réunion de rentrée du personnel de surveillance des temps de midi dans les écoles communales



Les 15 personnes qui encadrent et surveillent les élèves pendant les temps de midi dans les 3 implantations communales (Boignée, Ligny, Tongrinne), de 11h45 à 13h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ont été invitées à une réunion de rentrée qui a eu lieu le 30 août dernier, en présence du Bourgmestre Etienne BERTRAND, de l'Echevine de l'Enseignement Béatrice PLENNEVAUX et du Directeur des écoles Tristan JONVILLE.

A l'ordre du jour de cette rencontre, il y avait l'organisation pratique de l'année scolaire 2021-2022, la présentation des équipes suite aux récents recrutements et les projets à

mettre en place après les repas, comme par exemple les petites animations de type jeux de société, coloriage,...

La signature des contrats de travail et la photo de groupe ont clôturé cette rencontre, qui a aussi permis à chacune et chacun d'échanger sur leurs expériences communes, avant de débiter cette nouvelle année scolaire sur de bonnes bases.

La Commune de Sombreffe recrute

Des SURVEILLANT.E.S des temps de midi dans ses écoles

Au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne), vous serez chargé.e de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Les tâches principales sont les suivantes :

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi
- Assurer la distribution des repas et veiller à ce que tous les enfants mangent
- Préparer le réfectoire avant les repas et le ranger après, nettoyage sommaire compris

Profil :

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans
- Présenter une image positive de l'école
- S'intégrer dans l'environnement de travail et aimer travailler en équipe
- Posséder des compétences relationnelles et communiquer aisément
- Faire preuve de patience et de ponctualité
- Etre autoritaire et juste
- Une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants est un atout (mouvement de jeunesse, plaine,...), tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou puériculteur/trice

Recrutement ouvert également aux personnes pensionnées (revenu complémentaire).

Horaires du contrat de travail : lundi-mardi-jeudi-vendredi, pour un total de 8 heures/semaine. Formations offertes en rapport avec la mission.

Vous pouvez adresser vos candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombreffe, à l'attention du service Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFFE.

Pour tout renseignement complémentaire,

- o Madame LADRIERE, soit par mail veronique.ladriere@sombreffe.be ou par téléphone au 071/82.74.14
- o Madame Sophie LIBEAU, par mail sophie.libeau@sombreffe.be ou par téléphone 071/82.74.13.



... Des surveillant(e) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)

La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e) de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Profils recherchés :

La surveillante ou le surveillant ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.



Missions :

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...);
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupations;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaires du contrat de travail : les prestations pouvant avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche (un horaire précis ne peut être établi, les mises à disposition ou locations étant aléatoires à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations).



Contrat de prestation : rémunération de 30 € par prestation/location.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec Véronique LADRIERE (071/82.74.14 ou veronique.ladriere@sombreffe.be).

... Des SURVEILLANT.E.S habilité.e.s pour assurer la sécurité aux abords des écoles

Le/la surveillant.e habilité.e par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la Chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles «Les 2 Châtaigniers».

Vous êtes :

- âgé.e d'au moins 18 ans
- enseignant.e, parent, personne retraitée...
- disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles
- soucieux/soucieuse de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles
- disposé.e à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom

Dans ce cas, n'hésitez pas à poser votre candidature auprès de l'Administration communale de Sombreffe (Email : info@sombreffe.be – Tél. : 071/82.74.10) !



Service Cadre de vie

Urbanisme

La Commission Communale d'Aménagement du Territoire (CCATM) 2018-2024



Missions

La commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (C.C.A.T.M.) a une mission d'avis dans une série de dossiers en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de mobilité.

Les Communes disposant d'une CCATM sont tenues de lui soumettre certaines matières. Les autorités communales disposent aussi de la liberté de consulter leur CCATM sur tout sujet relatif à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

La commission peut aussi, d'initiative, donner des avis sur tout sujet qu'elle estime pertinent.

Soulignons que les avis rendus par la CCATM ne doivent pas obligatoirement être suivis par le pouvoir communal qui motive, le cas échéant, sa divergence d'avis avec la commission.

A noter que le président et les membres sont tenus à la confidentialité des débats et des votes de la commission ainsi qu'à la confidentialité des données personnelles des dossiers.

Renouvellement

Elle est renouvelée tous les 6 ans après les élections communales.

A Sombreffe, le Conseil communal du 7 octobre 2019 a désigné la liste des membres de la CCATM 2018-2024 et sa composition a ensuite été approuvée le 14 novembre 2019 par Arrêté ministériel.

Suite à la crise sanitaire survenue au début de l'année 2020 et au départ du

Conseiller en Aménagement du territoire et de l'Urbanisme (CATU), la première réunion officielle de la CCATM a seulement pu être organisée le 1er juillet 2021 à la Maison communale. L'occasion pour le Président de séance et le Bourgmestre d'accueillir les membres présents, de rappeler brièvement les missions de la CCATM et de présenter le projet d'urbanisation du centre de Sombreffe.

Depuis lors, deux autres réunions ont eu lieu le 1er et le 30 septembre dernier pour avancer sur les projets.

Composition

Président : Michel LONGUEVILLE

Quart communal : Philippe LECONTE (effectif), Luigi GAGGIOLI (effectif), Eric VAN POELVOORDE (suppléant) et Laurence TOURNEUR-MERCIER (effective).

Participation citoyenne :

- Les membres effectifs : Michaël DETIFFE, Rémy BRICHART, Martine QUEHEN, Olivier DECOCQ, Monique FOCANT et Sonia BLOCY.

- Les membres suppléants : Denis VAN NUFFELEN, Gilbert DE HONDT, Laura VANHEMETYCK, Julie BRANDERS et Lorraine VALEMBOIS.

Consultants de la Commune de Sombreffe :

- le Bourgmestre Etienne BERTRAND, en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de la Mobilité

- Marie KESSELS, Conseillère en Aménagement du territoire et de l'Urbanisme (CATU) et en charge du secrétariat de la CCATM

Composée d'un président, de 8 membres effectifs et de suppléants, la CCATM représente la population dans toute sa diversité géographique, démographique et socio-économique ainsi que dans ses approches de l'aménagement du territoire (environnement, urbanisme, patrimoine, mobilité et sécurité,...). Sont également membres de la Commission l'Echevin compétent et le Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme.



Une partie des membres de la CCATM au travail



Réunion de travail de la séance d'installation de la CCATM sous la présidence de Michel Longueville, qui a auditionné et pris connaissance, par les experts du BEP, de l'étude urbanistique du centre de Sombreffe

Nettoyage du terril Sainte Barbe

Le 11 octobre, une petite armada qui s'est donnée rendez-vous sur le terril Sainte Barbe à Wanfercée-Baulet, propriété de la Commune de Sombreffe qui jouxte le bois des Mazuis.

Ce terril est reconnu comme Site de Grand Intérêt Biologique et est en gestion forestière par le Département de la Nature et des Forêts (DNF). Un projet pilote a été proposé par le « Contrat de Bassin Minier » le 17 septembre et la Haute Ecole Condorcet a accepté de réaliser un premier travail pratique sur le site.

Une vingtaine d'étudiants de sylviculture de la Haute Ecole



La première roselière avant l'intervention de l'équipe de nettoyage



La première roselière pendant l'intervention de l'équipe de nettoyage



Les participants à l'exercice de nettoyage du terril Sainte Barbe organisé le 11 octobre dernier

Condorcet de Ath étaient réunis, encadrés par leur professeur mais aussi par une équipe - d'une dizaine de personnes - de l'ASBL « Ardenne et Gaume, Contrat de Bassin Minier » et de l'Interreg (programme européen visant à promouvoir la coopération et le développement de solutions communes dans les domaines de la gestion de l'environnement,...), de trois agents du « Contrat Rivière Sambre et Affluent », de huit agents du DNF et enfin du service Environnement communal. Après une brève présentation des différents intervenants, du site et de son historique, le travail fut réparti en différents groupes avec les consignes et les rappels de sécurité d'usage.

Armés de débroussaileuses, de tronçonneuses, de coupes-branches, de sécateurs, de fourches et de rateaux, la **réouverture du chemin d'accès et la fauche des deux roselières** (zones qui bordent les étangs et marais où les roseaux constituent l'essentiel de la végétation) ont débutés.

Lors de la petite pose de midi bien méritée autour d'un barbecue et de pains saucisses offerts par la Commune de Sombreffe, les étudiants ont pu échanger avec les professionnels venus les encadrer.

L'après-midi de travail a ensuite repris avec l'abattage des arbres en bordures des roselières, l'ouverture d'un chemin autour de celles-ci et la création d'un point de vue sur la vallée de la Sambre.

L'objectif à moyen terme est de **créer une zone riche en biodiversité** avec la réouverture de certaines zones redevenues boisées, mais aussi de **définir un cheminement balisé** et bien canalisé pour permettre la promenade dans ce poumon vert.

Le travail étant conséquent, il a été convenu entre le DNF, gestionnaire du site, la Commune de Sombreffe, propriétaire et la Haute Ecole, de prévoir **un nouveau travail pratique au printemps prochain pour poursuivre le nettoyage**.

Lors de cette journée de travail, les déchets présents sur le site ont été rassemblés et ils seront enlevés prochainement par la cellule propreté de la Commune.



Déchets retrouvés sur le site par l'équipe de nettoyage

Le Collège communal souhaite remercier vivement les différents intervenants de cette journée pour le magnifique travail accompli !

Nettoyage du cours d'eau La Sombre le 12 octobre



A l'initiative du service Cadre de vie – section Environnement de Sombreffe

Les crues et les inondations de mi-juillet dernier ont entraîné le dépôt de nombreux déchets, notamment le long des cours d'eau. C'est pourquoi la Commune de Sombreffe, en partenariat avec Be WaPP « Solidarité Propreté Inondation », le Contrat Rivière Sambre & Affluents et avec l'accord du gestionnaire Service Technique Provincial des cours d'eau, a mis en place une action de nettoyage du cours d'eau La Sombre le 12 octobre 2021.

Si certains déchets sont volontairement déversés dans les rivières, il en est beaucoup d'autres qui, abandonnés en rue par exemple, sont acheminés par la pluie ou le vent soit **vers les avaloirs**, soit **directement vers les cours d'eau**. Une fois dans les rivières, les déchets **tapissent les berges et le fond des cours d'eau** et peuvent engendrer de **véritables problèmes** :

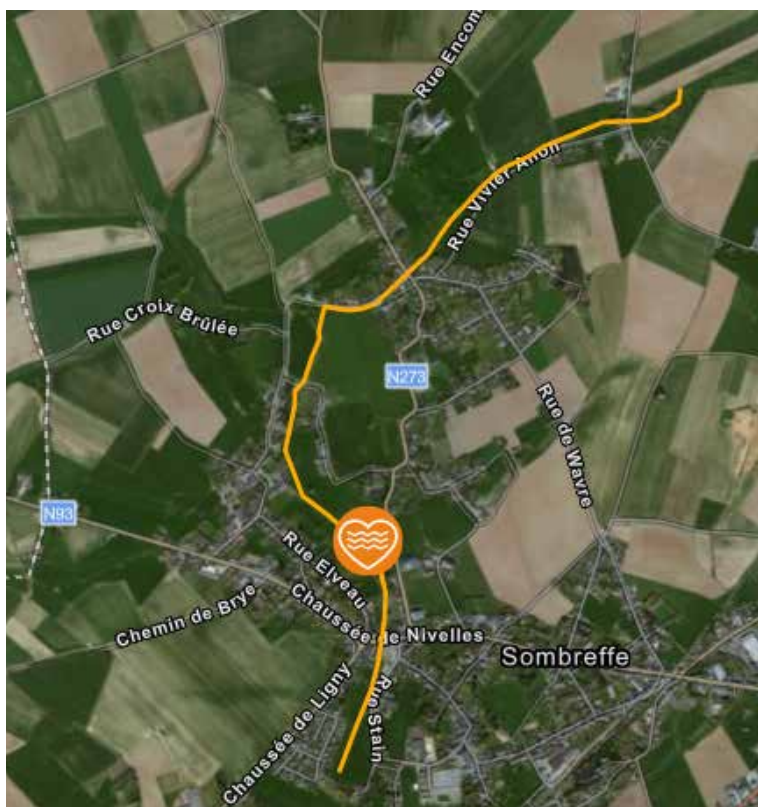
pollution et disparition de la faune et de la flore, amas et risques de débordement en cas de fortes pluies, image négative de l'environnement, etc.

Deux ouvriers de la cellule Propreté communale et trois agents engagés en renfort pendant trois mois dans le cadre du projet « Inondations » de la Wallonie, encadrés par leur responsable, ont arpenté La Sombre sur 3,8 km pour effectuer ce nettoyage et enlever des embâcles (accumulation d'objets obstruant un cours d'eau).

L'équipe a démarré son travail non loin de la source du cours d'eau La Sombre (à hauteur de la rue Vivier-Anon à Sombreffe – section 2ème catégorie) et l'a poursuivi jusqu'au confluent avec La Ligne (à hauteur des Prés de Monts à Sombreffe – section 1ère catégorie).

Les habitants des propriétés qui jouxtaient La Sombre ont été avertis par courrier de cette initiative, étant donné que l'équipe de nettoyage des déchets longeait le cours d'eau et risquait de franchir la limite avec leurs terrains.

Au total, une multitude de déchets issus de l'activité humaine (ou non biodégradable) a été sortie du cours d'eau.



Source : <https://www.bewapp.be/je-passe-a-l'action/jorganise-un-ramassage/evenement-orp-sombreffe-sombre/>

Semaine de l'arbre : l'Aulne, gardien de nos berges, est à l'honneur en 2021 !

Que serait un ruisseau qui paresse à travers prés sans ses compagnons naturels que sont les aulnes ?

Les pieds dans l'eau et la tête au soleil, l'aulne est l'arbre emblématique des zones humides. Ses racines stabilisent berges et rives sensibles à l'érosion. Elles servent de refuge à la faune aquatique et fixent l'azote de l'air. La ramure de l'aulne offre une ombre légère qui maintient la fraîcheur de l'eau et sa teneur en oxygène.

Ses chatons mâles et ses discrètes fleurs femelles apparaissent en mars, avant le feuillage. De petits cônes de 1 à 3 cm livreront de minuscules samares en septembre, à la grande joie des oiseaux.

L'aulne glutineux est la seule espèce d'aulne indigène en Belgique. Voilà ce gardien de nos berges à l'honneur en 2021 !

A cette occasion, un stand tenu par le Contrat Rivière Sambre et Affluents mettra en lumière les plantations en bord de cours d'eau (la ripisylve).

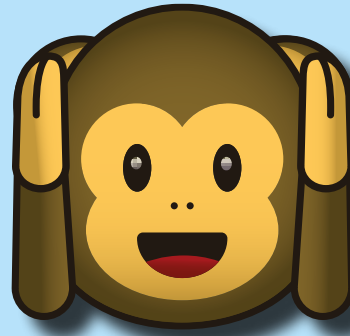
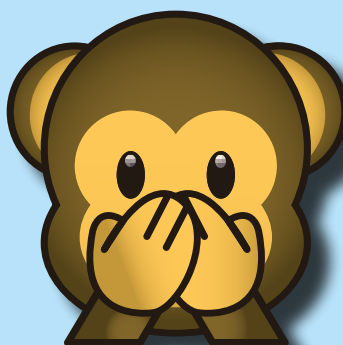


Le samedi 20 novembre 2021 se tiendra sur le marché la traditionnelle distribution de plants à la population sombreffoise, de 9h à 12h.

Outre la plante à l'honneur à savoir l'aulne, la **Commune de Sombreffe distribuera des saules**, avec la même idée de fortifier les berges et de garnir les zones humides de notre territoire.

Des noisetiers, des groseilliers et des pommiers seront aussi distribués, afin de répondre à l'objectif du Plan Maya qui est de poursuivre le renforcement de la biodiversité dans la Commune de Sombreffe.

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaiquedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse.

contact@laicite.com - 081 73 01 31 - 0475 61 43 74



22 mai 2022 à 10:00
Théâtre de Namur

Libres, ensemble

CAL Namur
NAMUR

Renouvellement du Conseil Communal des Enfants

C'est en 2004 que la Commune de Sombreffe a décidé de créer un Conseil communal des enfants. La volonté de la majorité de l'époque était de renforcer la participation citoyenne dès le plus jeune âge et d'apprendre les processus démocratiques à tous les élèves de 4ème, 5ème et 6ème primaire de nos 6 écoles. L'organisme régional « CRECCIDE » nous a aidés à l'époque à lancer le processus démocratique.

Après une interruption suite à la période COVID, nous avons relancé l'opération en 2021. L'employée communale en charge du dossier, Charlotte BENABID et le Bourgmestre Etienne BERTRAND, en charge du Conseil Communal des enfants, ont visité toutes les classes de toutes les écoles de l'entité, les 13 et 14 septembre derniers.



Présentation du projet du « Conseil communal des enfants » par Charlotte BENABID, employée communale, dans les classes de 5ème et 6ème primaire



L'affiche électorale d'Hyppolite, élève de l'école Saint-Lambert de Ligny, est présentée par la Directrice Annick REGNIER et le Bourgmestre Etienne BERTRAND

Les élections ont eu lieu les 6 et 7 octobre et la prestation de serment s'est déroulée dans chaque école les 13 et 14 octobre.

Elections

Les 6 et 7 octobre, près de 200 électeurs de 5ème et 6ème primaires munis de leur convocation se sont rendus aux urnes pour effectuer leur devoir citoyen et choisir, parmi 34 condisciples, leurs candidats favoris.

Les bureaux de vote et le bureau de dépouillement ont été tenus par les élèves de 6ème année, qui ont ensuite proclamé les résultats des votes dans leurs écoles respectives.

Ils ont travaillé de manière exceptionnelle, avec une attention et un sérieux de tous les instants.



Un autre bureau de vote était installé à Tongrinne et les élèves sont venus voter le 6 octobre 2021



Les élèves des écoles de Sombreffe se sont rendus à la Maison communale le 7 octobre 2021 pour choisir leurs candidats



Les membres du bureau de vote ont réalisé le comptage des bulletins à l'issue des votes



Les membres du bureau de dépouillement ont recompté les bulletins de vote, ont procédé au comptage des voix et ont consigné les résultats dans le tableau récapitulatif

**Félicitations
à toutes et tous !**

Installation

Les 13 et 14 octobre, Monsieur le Bourgmestre s'est rendu dans toutes les écoles pour procéder à l'installation officielle. Les élus ont fièrement porté serment et se sont vu remettre leur écharpe de Petit Conseiller.



Ensemble des électeurs des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'école Saint-Lambert de Ligny



Placement de l'écharpe de « conseiller communal enfant » à Nael LUPO, élève de 5^{ème} primaire de l'école Les 2 Châtaigniers



Votants et « conseillères et conseillers communaux » enfants élus de l'école Les 2 Châtaigniers de Sombreffe



Signature de l'acte de la prestation de serment par Romain HAUET, de l'école Les 2 Châtaigniers



Bravo à Gaspard BERTRAND, Maëlle CORLIER, Aurélien DEGANSEMAN, Victor DE MENTEN, Antoine DENIL, Jessica FANJO, Baptiste GRIMARD, Eliott GUISET, Romain HAUET, Nael LUPO, Achille MARCHAND, Nico MIGLIONICO, Lisa PAELINCK, Louis QUESTIAUX, Yoann RUYSEN, Carina SABADOS, Adrien SPRUMONT, Ana VAN CAMP et Hyppolite VANDEUREN !

Merci à l'équipe des ouvriers communaux qui ont installé les isolements dans les différents bureaux de vote !

MERCI ☺

Opération « Place aux enfants » 2021

La journée « Place aux enfants » est une opération riche en expériences, dont le principe est de faire découvrir aux enfants les associations du quartier tout en les sensibilisant à une thématique sociétale.

A cette occasion, nous avons accueillis une trentaine d'enfants de 8 à 12 ans le samedi 16 octobre, au départ de l'école communale de Tongrinne.

Cette année, « **Toujours ensemble pour Place aux enfants** » est le thème qui était mis à l'honneur. Une belle opportunité de parler des différences qui font nos richesses au travers divers ateliers de sensibilisation.

Par ailleurs, les participantes et participants ont eu l'occasion de vivre des moments de détente au centre équestre et à la ferme.

Une journée riche en découvertes pour tous et toutes !

Voici le lien vers le reportage réalisé par la chaîne de télévision régionale namuroise Boukè (2 :18) :

<https://video.canalc.be/publisher/AVC-CAC-003113.mp4>



Débutons la programmation avec le robot

thymio

Atelier découverte à l'EPN de LIGNY pour les -12 ans

Animateur : Xavier Vonnèche
Participants : 5
Quand?
1 • 01/12 • 08/12 (Groupe 1)
2 • 15/12 • 22/12 (Groupe 2)

Inscriptions:
xavier.vonneche@sombrefe.be
071 / 820 899

Adresse:
Rue haute, 5 - 5140 Ligny

Éditeur responsable: le collège communal - Allée de Château-Chinon, 7 5140 Sombrefe

Pecorella SRL
071/88.90.49
TOITURE
MAÇONNERIE
OSSATURE BOIS

pecorella_sa@pecorella.be

Brasserie *Blocry Sonia*
livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477

ATELIERS MUSICAUX
COCCINOTE (0-3 ANS)
KIDDYNOTE (3-6 ANS)

**LES SAMEDIS MATIN A
LA MAISON MULTISERVICES DE LIGNY**

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
POUR LES SESSIONS DE JANVIER 2022**

Au programme: comptines, jeux de doigts, rythme,
mouvement, découverte instrumentale.
Les plus jeunes (0-3 ans) sont accompagnés d'un parent.

INFOS ET INSCRIPTIONS

www.jeunessesmusicales.be/namur/ateliers
jmn@jeunessesmusicales.be
081 74 63 53



JM Wallonie - Bruxelles
NAMUR



Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu les samedis :

- 4 et 18 décembre 2021, de 9h à 11h
- 8 et 15 janvier 2022, de 9h à 11h
- 5 et 19 février 2022, de 9h à 11h

Il est nécessaire de **prendre un rendez-vous** au préalable au 071/827 424 » **pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil** (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...) ainsi que pour les cohabitations légales.



Cérémonies des noces d'or, de diamant, de brillant et de platine



Joseph WIART et José TOUBAC à leur domicile, entourés de quelques proches et des autorités communales

En 2020, suite à la pandémie de COVID-19, le Collège communal a été contraint de reporter la traditionnelle « cérémonie des noces d'or », qui met à l'honneur les couples qui ont 50 années de mariage et plus.

L'été dernier, les mesures sanitaires ont été assouplies ce qui a permis aux autorités communales d'organiser à nouveau cette cérémonie dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette période.

C'est ainsi que **seize couples** jubilaires de 2020 et 2021 ont été mis à l'honneur par le Collège communal à leur domicile et au Centre communal de Ligny.

Un couple a reçu les autorités communales à son domicile

Joseph WIART et José TOUBAC se sont mariés le **15 juillet 1950** à Neerheyllissem et ils ont fêté leurs 70 ans de mariage en juillet 2020. Les autorités communales se sont déplacées au domicile des deux époux afin de les féliciter chaleureusement à l'occasion de leurs **noces de platine**. Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Monsieur WIART depuis notre visite à leur domicile. Nous présentons nos très sincères condoléances et nos pensées émues à son épouse et sa famille.



Les couples fêtés et leurs familles attentifs au discours du Bourgmestre Etienne BERTRAND le 26 août dernier au Centre communal de Ligny, en présence de membres du Collège et d'une Conseillère communale

Quinze couples ont été fêtés au Centre communal de Ligny

Chaque couple pouvait être accompagné d'un nombre limité de proches et deux cérémonies distinctes ont été organisées par le Service Population, ce qui a permis de respecter les protocoles sanitaires mis en place par les autorités supérieures.

Sept couples ont été reçus le 26 août et huit autres couples étaient invités le 9 septembre, dans la salle de réception du Centre communal de Ligny, situé rue du Pirou.



Le Bourgmestre Etienne BERTRAND pendant son discours en l'honneur des couples fêtés



Les couples fêtés et les membres de leurs familles ont été accueillis par les autorités communales dans la salle de réception du Centre communal de Ligny, le 9 septembre dernier



Chaque couple fêté a reçu 2 présents de la part des autorités communales : un bouquet de fleurs et un panier gourmand

Après le discours prononcé par le Bourgmestre Etienne BERTRAND à l'attention de chaque couple fêté, les époux ont reçu des mains des Echevins et Conseillers communaux présents les cadeaux de circonstance offerts par l'Administration communale, ainsi que les félicitations officielles de SM le Roi et la Reine.

Les jubilaires, entourés de leur famille, se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié, d'un café et de morceaux de tarte servis à table pour l'occasion.

Sept couples ont été reçus au Centre communal de Ligny le **mercredi 26 août** : six couples pour fêter leurs noces d'or (50 ans de mariage) et un couple pour fêter leurs noces de diamant (60 ans de mariage).



Robert DELARUELLE et Lucienne PEETERS se sont mariés le 25 avril 1970 à Walhain-Saint-Paul et ont fêté leurs **noces d'or**



Manfred HAGER et Jacqueline GOBERT se sont mariés le 14 février 1970 à Ligny et ont fêté leurs **noces d'or**



Serge MACORS et Marie-Louise ROELANDTS se sont mariés le 10 juillet 1970 à Ligny et ont fêté leurs **noces d'or**



Thierry MAHIEU et Liliane CLOSE se sont mariés le 24 janvier 1970 à Huppaye et ont fêté leurs **noces d'or**



Léon MISSON et Godelieve WILLEKENS se sont mariés le 28 février 1970 à Rhode-Saint-Genèse et ont fêté leurs **noces d'or**



René PIGELET et Christiane DUBOIS se sont mariés le 23 avril 1960 à Ligny et ont fêté leurs **noces de diamant**



Jean-Claude VIDEAU-BINON et Chantal BARREAU se sont mariés le 12 décembre 1970 à Boignée et ont fêté leurs **noces d'or**

Huit couples ont ensuite été fêtés le **jeudi 9 septembre** au Centre communal de Ligny : six couples pour des noces d'or (50 ans de mariage), un couple pour des noces de brillant (65 ans de mariage) et un couple pour des noces de platine (70 ans de mariage).



Charles BERGER et Anny DEMANET se sont mariés le 18 décembre 1971 à Sombrefe et ont fêté leurs **noces d'or**



Pierre BRASSEUR et Viviane VANDELOISE se sont mariés le 6 juillet 1971 à Wagnelée et ont fêté leurs **noces d'or**



Jean-François HUPE et Françoise THONON se sont mariés le 15 octobre 1971 à Ligny et ont fêté leurs **noces d'or**



Jean HENRIET et Huguette HEEREN se sont mariés le 22 décembre 1951 à Villers-la-Ville et ont fêté leurs **noces de platine**



Luc JAMOULLE et Claire DENYS se sont mariés le 29 mai 1971 à Vierset-Barse et ont fêté leurs **noces d'or**



Jean KEMPENEERS et Antonia MIELCZAREK se sont mariés le 24 mars 1971 à Sombreffe et ont fêté leurs noces d'or



Camille VERDIN et Erika COURTOIS se sont mariés le 6 avril 1956 à Natoye et ont fêté leurs noces de brillant



Fernand LORAND et Michelle LEONARD se sont mariés le 24 avril 1970 à Tongrinne et ont fêté leurs noces d'or

Mariages



Mariage de Monsieur Olivier LUCAS et de Madame Nathalie NOBLET le 4 septembre 2021 à Sombreffe



Mariage de Monsieur Bastien DUSSART et de Madame Catherine ALBERT le 10 septembre 2021 à Sombreffe



Mariage de Monsieur Christophe BROZE et de Madame Isabelle MOUTHUY le 25 septembre 2021 à Sombreffe



Mariage de Monsieur Loyd QUIVRONT et de Madame Nathalie DENIS le 25 septembre 2021 à Sombreffe



Mariage de Monsieur Joël BOUZERMA et de Madame Christelle ANDRE le 2 octobre 2021 à Sombreffe



Mariage de Monsieur Marc GRAMBRAS et de Madame Daisy GOFFIN le 2 octobre 2021 à Sombreffe



Mariage de Monsieur Kévin CLAUDE et de Madame Sophie ROUSSEAU le 9 octobre 2021 à Sombreffe



Mariage de Monsieur Damien GADISSEUR et de Madame Morgane ROBERT le 9 octobre 2021 à Sombreffe



Mariage de Monsieur Fabien VAN HONSTE et de Madame Aurélie MARECHAL le 16 octobre à Sombreffe

Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale.

Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.

Le CPAS de Sombreffe vous accueille, rue Haute, 7 à 5140 Ligny, **lors des permanences organisées les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les autres jours sur rendez-vous.**



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – benoit.vandenschrack@sombreffe.be
- Directeur général f.f. : FRERES Laurent – DG@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
info@cpas.sombreffe.be
- Receveuse Régionale : LALOUX Amélie

• Service social

(Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h – Tél. 071/49.01.10

Chef de service : CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be

o D'HOOGHE Anne-Sophie – asd@cpas.sombreffe.be

o DEVILLERS Gwenaëlle – gwenaëlle.devillers@sombreffe.be

o ZARA Natalino – natalino.zara@cpas.sombreffe.be



- **Allocation de chauffage** (mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00) :
CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be

- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10 – repas@cpas.sombreffe.be

- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...) :
HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – 0494/43.45.56 – mobisocial@cpas.sombreffe.be



- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale – 071/89.18.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – mercredi de 13h30 à 16h00 réservé aux enfants)

- **Insertion sociale** : GUSCIGLIO Aurélie, Assistante sociale – sis@cpas.sombreffe.be

- **Job coaching** (le lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous) : PIZZUTO Lorena – lorena.pizzuto@sambreville.be

- **Médiation de dettes** (le lundi sur rendez-vous) : GREGOIRE Léa – lea.gregoire@greasure.be

- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 081/61.27.45, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h (SCRL La Cité des Couteliers)



Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

Mail : info@cpas.sombreffe.be – Site Internet : <https://cpas.sombreffe.be>

Le Mobisocial vous simplifie la vie

Les déplacements ne sont pas toujours évidents, c'est pourquoi le CPAS de Sombreffe vous propose d'utiliser le Mobisocial.

Vous pouvez faire appel au Mobisocial lors de vos déplacements dans un rayon de 40 km pour les différentes obligations de la vie quotidienne :

- des rendez-vous médicaux non urgents
- des rendez-vous de bien-être
- des démarches administratives
- vos courses
- ...

Le Mobisocial **circule tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.**

Le tarif est de 0,3707 € par km, à partir du lieu de prise en charge de la personne.

Ce service s'adresse aux Sombreffois et Sombreffoises :

- Qui ne disposent pas de moyens de locomotion
- ou qui, pour des raisons de santé, sont dans l'impossibilité de se servir de leur véhicule
- et qui répondent à un critère de revenus (ils seront vus avec l'assistante sociale) ou d'âge (plus de 65 ans)

Envie de prendre rendez-vous ? D'en savoir plus ?

Vous pouvez prendre contact avec le CPAS au 071/49.01.10 ou par mail à l'adresse mobisocial@cpas.sombreffe.be !



Nos enfants

Ecoles communales

Semaine de la Mobilité

Depuis plusieurs années, les élèves des écoles communales participent à la Semaine de la Mobilité.

L'occasion pour eux de découvrir les différents moyens de transport et d'acquérir les prérequis nécessaires pour se déplacer sur la route. Nos élèves sont donc venus à l'école avec leurs vélos et trottinettes !

Au programme : parcours dans les écoles pour les plus petits et balade sur le RAVeL pour les plus grands.



Grand Nettoyage Be WaPP

Le vendredi 24 septembre, les élèves de nos 3 implantations communales ont participé à l'opération "Grand Nettoyage" de l'asbl "Be WaPP".

C'est avec grand plaisir qu'ils ont sillonné les rues des différents villages ainsi que le RAVeL afin de les rendre plus propres ! Les déchets ont été ramassés mais également triés.

Belle sensibilisation pour une Wallonie plus propre !





L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 24 janvier 2022 ?

Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 13 décembre 2021** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».

Nos jardins vivants !



La biodiversité chez soi, c'est la vie dans les airs, les branches, les massifs, l'herbe, sous-terre, dans l'eau... Nos jardins sont riches de vie si nous y plantons des espèces indigènes adaptées, mellifères qui attirent les oiseaux, insectes et petits mammifères. Laissons venir des plantes qui s'y plaisent et évitons les produits toxiques.

Voir : <http://environnement.wallonie.be/publi/education/jardin-naturel.pdf>

La biodiversité est indispensable au bien-être et à la santé des êtres humains. Agir pour la protection de l'environnement n'est pas une marotte, comme dit au Conseil communal, mais bien une **urgence** ! Une commune propre, c'est aussi vivre dans un environnement sain et diversifié !

En tant que citoyens nous pouvons avoir un grand impact pour redynamiser la biodiversité. Le rapport « Planète vivante » du WWF avec Natagora annonce

que les espèces des zones humides et des milieux ouverts naturels montrent une légère hausse de leur population grâce aux actions menées. Mais aussi le déclin alarmant des espèces des milieux agricoles, 3,3% par an depuis 1990.

La commune doit informer et inciter la population à agir. Pourquoi ne participe-t-elle pas cette année à l'action « **Petits fruits** » ainsi qu'à d'autres actions proposées par la Région wallonne ?

Ecolo Sombreffe sera par contre bien présent fin novembre pour vous offrir **des petits fruitiers**. Bientôt infos sur FB Ecolo Sombreffe.

La Commune de Sombreffe participe à la distribution de plants le 20 novembre 2021 : lire à ce sujet l'article « Semaine de l'arbre : l'Aulne, gardien de nos berges, est à l'honneur en 2021 ! » qui se trouve à la page 26 de ce bulletin.

D. Hallet, E. Van Poelvoorde, F. Halleux, V. Toussaint

GEMBLoux
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

LE PAIN

D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants (Antoine de Saint-Exupéry)

« Est-ce une douce utopie que d'espérer de chaque citoyen qu'il ramasse devant chez lui les canettes, mégots et autres incivilités ? ». Si le RGPA et la Commune ne manquent pas de nous rappeler à l'ordre, le citoyen a-t-il envie de se sentir impliqué dans la propreté commune quand il reçoit une nouvelle taxe annuelle de 40 € visant justement l'entretien de la voirie ? La solution n'est pas dans les taxes et les rappels l'ordre mais dans la sensibilisation.

Nous sommes à un tournant écologique évident et même si les générations ne se sentent pas concernées de la même façon, c'est notre responsabilité à tous. Au citoyen ET à la Commune. Il faut cesser de polariser les pensées. Il faut cesser de culpabiliser l'individu pour se décharger des responsabilités communes. Bien sûr, la Commune a eu d'autres tracasseries avec les grosses pluies, et la sécurité est prioritaire. Mais l'événement d'un été ne doit pas obscurcir une année entière. Critiquer est facile. Se décharger aussi. En revanche, prendre des actions pour apporter des solutions aux problèmes est notre devoir à tous. Qu'il s'agisse de propreté, de respect d'autrui et de l'environnement ou de bonne gestion d'une Commune.

Et pour répondre à la question du début, la douce utopie ne serait pas que chaque citoyen ramasse les déchets devant chez lui mais plutôt qu'il n'y ait pas lieu d'en ramasser.

L.V.

Je lis...

Je lis pour m'évader, je lis pour rêver, pour voyager, pour apprendre, pour m'émouvoir, avoir peur, pleurer, sourire, rire. Je lis assise, couchée, debout. Je lis quand je prends le temps, quand j'attends, quand je m'impatiente, quand je suis au soleil, quand il pleut. Le livre est mon ami depuis que j'ai compris comment lire.

Conseiller les autres, partager ce qui m'a marqué, ce qui m'a changé, ou simplement, ce qui m'a distrainé, qui a allégé mon quotidien, fait partie de ce régal.

Eveiller les enfants aux joies de la lecture, les sentir accrochés à mes lèvres lorsque je leur raconte une histoire ou un extrait, les ouvrir à ce beau voyage que les mots procurent, leur faire vivre des aventures incroyables, découvrir des mystères insolubles, solutionner des énigmes est aussi un véritable plaisir.

Si vous partagez cette passion, venez nous rejoindre à l'espace-livres de Ligny les samedis de 15 à 17h, quelques pépites (plus de 3500) attendent que vous les empruntiez, et si votre temps le permet rejoignez notre joyeuse équipe de bénévoles.

Brigitte, de l'espace-livres 5 rue Haute, maison multiservices à Ligny.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 24 janvier 2022 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 13 décembre 2021** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».

La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité**;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association**;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précitées et décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.



N°0766841319

S'installe à Sombreffe
Rue Gustave Fievet 38

Besoin d'un colis alimentaire ?

Renseignements et inscription sur rdv
Tel : 0473 /77 67 41 - 0496 /30 52 67
secretariatcomauresto@gmail.com

Editeur responsable : Com' au Resto rue du comté 37 à Ligny

« Com'au resto » est une asbl ayant pour objet la lutte contre la précarité par la **distribution de colis alimentaires** destinés aux personnes fragilisées de l'entité de SOMBREFFE.

La première aura lieu **le lundi 22 novembre 2021 de 16h00 à 18h00** dans ses locaux rue Gustave Fiévet 38 à Sombreffe.

A (re) découvrir :

L'Espace-Livres



La bibliothèque publique de Sombreffe, à la Maison
Multiservices, Rue Haute 5 à Ligny
Salle Château-Chinon
Ouvert tous les samedis de 15 à 17 h
Plus de 3500 livres de qualité pour tous les âges et tous
les goûts

Inscription : 5€ par an
Emprunt : 20 cents le livre

Vous aimez lire
Vous avez un peu de temps à partager
Venez rejoindre l'équipe des bénévoles !
Nous avons besoin de vous !

www.espacelivres.be

Association soutenue par la Commune



Ligue des Familles de Sombrefe : BOURSE AUX JOUETS...

Les fêtes de fin d'année sont proches ! Afin de vous permettre d'acheter « malin », à des prix « famille », la Ligue des Familles de Sombrefe organise sa **BOURSE AUX JOUETS**, mais aussi aux **livres pour enfants, vélos, matériel de sport, jeux de société et vidéo et jeux d'extérieur**.



La vente aura lieu **le dimanche 21 novembre 2021, de 10h30 à 12h00, au Centre communal de Ligny** (8, rue du Pirou).

Ouverture dès 10h pour les membres !

Dépôt le samedi 20 novembre sur rendez-vous

Contact : sombrefe@liguedesfamilles.be ou Mireille Lefèvre, de 17h à 19h au 0478/79 30 35

Bienvenue à tous !

Les Sens du Temps 3x20 Sombrefe : voyage et dîner de Noël



Pour terminer l'année, nous vous proposons un **voyage à Breendonck et environs le 20 novembre 2021**.

Départ : 7h30 au Docq, 7h40 au Stain, 7h50 à Ligny Sud.

Déroulement de la journée :

- Matin : Visite guidée du fort de Breendonck (environ 2 h)
- Repas de midi
- Après-midi : visite guidée du Wintertuin à Onze-Lieve-Vrouw-Waver (jardin d'hiver, Art nouveau). Ensuite départ vers Lier pour une petite pause.

Renseignements et inscriptions :

- Rita Lejeune : tél. 0476/86 92 29, mail : ritalejeune47@gmail.com
- Jacqueline Zoller : tél. 0476/61 47 58, mail : jacque-line.m.g.zoller@gmail.com
- Monique Zoller : tél. 0476/61 51 75, mail : monique.l.g.zoller@gmail.com

Mesure Covid : pour le car, masque obligatoire, toilette et frigo fermés, entrée et sortie par la porte arrière et garder la même place tout le voyage. N'oubliez pas votre certificat Covid.

Nous vous rappelons notre dîner de Noël à Tongrinne, le 11 décembre 2021 !

Prenez votre carte de membre pour le renouvellement de votre cotisation annuelle (10 €).

Nous espérons vous voir nombreux. Amitiés à tous.

Le Comité

Les Conteuses de la Goffe : activités à venir

Il était une fois un virus pas très sympa, méchant, vindicatif, ambitieux voulant conquérir le monde... A cette fin, il voyage beaucoup et de préférence rapidement : train, avion, métro... Il se répand rapidement. Comme il aime se déguiser, se transformer, on a des difficultés pour le localiser et l'identifier.



Une armée de scientifiques décide de contre-attaquer.

Leurs fins limiers finissent par le débusquer. Son nom de code : Covid19. Ils mettent au point une stratégie pour l'arrêter. Encore faut-il que les humains coopèrent ...

Les Conteuses de la Goffe ont décidé de résister. Vaccinées, elles reprennent leurs activités.

Voici leur programme :

- * En décembre (dimanche 19 décembre en matinée à la Maison Multiservices de Ligny - 5 rue Haute) : **Contes de Noël pour enfants**
- * En janvier : reprise des cours pour toutes celles et tous ceux intéressés.e.s par les contes *
- * En mars : Contes coquins pour public féminin

Hélas, monsieur Covid circule toujours et les conteuses devront tenir compte des mesures sanitaires en vigueur au moment de leurs activités.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 071/88 84 53 ou au 0478/78 63 22 ou sur la page Facebook des Conteuses de la Goffe.



PAC Sombrefe : NOEL POUR TOUS

A l'aube des fêtes patronales et de fins d'année, le PAC de Sombrefe n'oubliera pas les personnes les plus fragilisées de notre entité. Cette année encore, nous organisons le **NOEL POUR TOUS du 1er au 17 décembre 2021**.

Pour que cette activité solidaire soit une réussite, nous avons besoin de VOUS et nous récoltons des vivres non périssables et des produits de première nécessité qui seront redistribués sous formes de boîtes fermées le 20 décembre 2021.



Où et comment déposer vos colis ?

Vous pouvez prendre contact avec :

- Claudy Barachin, secrétaire : 0477/13 31 88
- Pascal Coulon, président PAC Sombrefe : 0465/34 35 88

Nous pouvons également enlever vos colis à domicile !

Patro Saint-Laurent de Sombrefe

Le Patro Saint-Laurent de Sombrefe a fait sa rentrée le 18 septembre en rassemblant plus de 100 participants. Les nouveaux animés et animateurs ont pu profiter du soleil toute la journée pour apprendre à mieux se connaître et à voir s'affronter les anciens contre les nouveaux. Tradition à la fin de laquelle les nouveaux reçoivent leur écusson de section.

Les animateurs sont ravis de retrouver les animés après un superbe camp de 10 jours à Sainte-Marie-Chevigny qui a eu lieu en août dernier, et surtout d'accueillir la prochaine génération.

Le Patro se déroule le samedi après-midi de 13h30 à 17h pour les enfants de 4 à 18 ans.

Contact : patro.sombrefe@gmail.com

Justine Boffé : 0496/14 85 51

Emma Bietlot : 0491/74 54 63



SAMARAVIA – groupe de Broderie

Balade
Le Temps du Fil

Après plusieurs annulations en raison de la pandémie, la « Balade, le temps du fil » a eu lieu ce dimanche 10 octobre

à Ligny. L'exposition de travaux de broderie réalisés par le groupe de Samaravia a attiré de nombreux visiteurs. Le thème retenu cette année pour l'exposition était la broderie créative et notamment les cercles brodés.

Une brocante du fil était également prévue. De nombreux brocanteurs étaient présents et heureux de pouvoir revenir à Ligny après une longue interruption : tissus, laine, articles de mercerie, fils, boutons, etc., il y avait l'embaras du choix !

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la **prochaine édition de la « Balade du fil »** qui aura lieu le **dimanche 24 avril 2022**.

Informations : Monique Focant 0478 22 45 17 et balade-dufil@gmail.com



Boignée Se Réveille
Présente:

* * * * *

"LA MAGIE DE NOËL"
BOIGNÉE, SAMEDI 4 DÉCEMBRE
RUE DES ÉCOLES

* * * * *

14H - 20H30 MARCHÉ ARTISANAL
15H CHORALE DES ÉCOLIERS
17H CONCERT JEUNE PUBLIC (3-12 ANS)
19H SPECTACLE NOCTURNE (CIRCOKOT)
20H30 CONCERT DE CLOTURE (BLUE-TRIP)
- BARS - FOOD -

(PAS D'ACCES SANS COVID SAFE TICKET)

f Boignée en Fête
Boignée se réveille

ÉCOLE COMMUNALE DE BOIGNÉE

FD
A-B
R-O
I-G
O-I
H
U-S
E-E





Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 24 janvier 2022 ? Dans ce cas, envoyez les informations, **au plus tard le lundi 13 décembre 2021**, par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin.

- Du 16 au 19/11 : **Collecte des déchets d'élagage** dans l'entité par le service Cadre de vie (sur inscription préalable obligatoire)
- 17/11 : Présence du **BDBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 18/11 : **Consultation villageoise** à Boignée (école communale), de 19h30 à 21h30
- 19/11 : **Groupe de parole et de soutien**, de 9h30 à 11h30, MMS (salle 1815)
- 20/11 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 20/11 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-13h)
- 20/11 : **Distribution de plants** à la population sur le marché, de 9h à 12h, par le service Environnement
- 20/11 : **Voyage à Breendonck** par l'asbl Les Sens du Temps 3x20 Sombreffe
- 21/11 : **Bourse aux jouets**, de 10h30 à 12h au Centre communal de Ligny
- 22/11 : **Distribution de colis alimentaires** de 16 à 18h rue G. Fiévet, 38 à Sombreffe, par l'asbl COM' AU RESTO
- 24/11 : **Consultation villageoise** à Tongrinne (école communale), de 19h30 à 21h30
- 26/11 : **Fermeture de l'Administration communale** après-midi (Saint-Eloi)
- Du 28/11 au 12/12 : **Exposons nos « Crèches Familiales et Artisanales de Noël »**, de 10h à 12h et de 14h à 17h, en l'église de Mont à Sombreffe
- 01/12 : **Consultation villageoise** à Ligny (Maison Multiservices), de 19h30 à 21h30
- 01 et 08/12 : **Atelier découverte « thymio »** à l'EPN de Ligny pour les – 12 ans (groupe 1)
- 02/12 : **Don de sang** au Complexe sportif de Sombreffe, de 15h à 18h15
- 04/12 : **Marché de Noël** organisé par Boignée se Réveille et l'Association de parents de l'école communale de Boignée
- 04/12 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 06/12 : **Concours d'illumination** de Noël par le Comité des festivités de Tongrinne
- 06/12 : **Consultation villageoise** à Sombreffe (Complexe sportif), de 19h30 à 21h30
- 07/12 : **Permanence sociale** sans rendez-vous organisée par le SPF Sécurité Sociale à la Maison Multiservices de Ligny (9h-12h)
- 09/12 : **Consultation villageoise** virtuelle, de 19h30 à 21h30
- 10/12 : **Marché de Noël** organisé par l'Association de parents de l'école communale de Ligny
- 10, 11 et 12/12 : **Récolte de vivres** organisée par les Restos du Cœur
- 11/12 : **Marché de Noël** organisé par l'école Saint-Lambert de Ligny
- 11/12 : **Donnerie de Noël** organisée par Le Local récup' Solidaire
- 11/12 : **Distribution de vin chaud/cacao et des cadeaux** pour les enfants par le Club Colombophile
- 13/12 : **Date-limite d'envoi des articles** à info@sombreffe.be pour insertion dans le BC 164 distribué la semaine du 24 janvier 2022
- 15/12 : Présence du **BDBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 15/12 : **Marché de Noël** organisé par la Commune de Sombreffe
- 15 et 22/12 : **Atelier découverte « thymio »** à l'EPN de Ligny pour les – 12 ans (groupe 2)

- 18 et 19/12 : **Spectacles de Noël et Contes** organisés par l'asbl Samaravia
- 18/12 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-13h)
- 18/12 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 19/12 : **Contes de Noël** en matinée à la Maison Multiservices de Ligny par Les Conteuses de la Goffe
- 20/12 : **Redistribution des boîtes de vivres non périssables** par le PAC Sombreffe
- 21/12 : **Marché de Noël** organisé par l'école Les 2 Châtaigniers de Sombreffe
- 24/12 : **Fermeture de l'Administration communale** après-midi (Noël)
- 31/12 : **Fermeture de l'Administration communale** après-midi (Nouvel An)
- 03/01 : **Permanence sociale** sans rendez-vous organisée par le SPF Sécurité Sociale à la Maison Multiservices de Ligny (9h-12h)
- 08/01 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 20/01 : Présence du **BDbus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (13h-15h)
- 20/01 : **Début des cours** Papys, mamys surfeurs débutants (40 jeudis de 14 à 15h30) à l'EPN Easy-e-Space du CPAS de Sombreffe»
- 22/01 : **Permanence** du service Population-Etat civil entre 9h et 11h à l'Administration communale
- 29/01 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (9h-13h)

Attention : en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit toujours et de son évolution, merci de vérifier sur le site www.sombreffe.be (rubriques "Actualités" et "Evénements") que les activités annoncées dans ce bulletin auront bien lieu.

AGENDA DE LA SEMAINE SOLIDAIRE 2021

Infos : Service Cohésion sociale : 071/827.415 – cohesionsociale@sombreffe.be

DATES	ASSOCIATIONS	ACTIVITES
SAMEDI 4 DECEMBRE	BOIGNEE SE REVEILLE + AP ECOLE BOIGNEE	MARCHE DE NOEL
LUNDI 6 DECEMBRE	COMITE FESTIVITES TONGRINNE	CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOEL
VENDREDI 10 DECEMBRE	AP ECOLE DE LIGNY	MARCHE DE NOEL
10 -11-12 DECEMBRE	RESTOS DU COEUR	RECOLTE DE VIVRES
SAMEDI 11 DECEMBRE	ECOLE SAINT-LAMBERT LIGNY	MARCHE DE NOEL
SAMEDI 11 DECEMBRE	SYNDICAT D'INIATIVE	MARCHE DE NOEL
SAMEDI 11 DECEMBRE	LE LOCAL RECUP' SOLIDAIRE	DONNERIE DE NOEL
SAMEDI 11 DECEMBRE	CLUB COLOMBOPHILE	DISTRIBUTION DE VIN CHAUD/CACAO ET CADEAUX POUR LES ENFANTS
MERCREDI 15 DECEMBRE	COMMUNE DE SOMBREFFE	MARCHE DE NOEL
SAMEDI 18 & DIMANCHE 19 DECEMBRE	ASBL SAMARAVIA	SPECTACLES DE NOEL - CONTES
MARDI 21 DECEMBRE	ECOLE LES 2 CHATAIGNIERS	MARCHE DE NOEL



- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



SRL

A.B.M. CONSTRUCT FERRONNERIE

- CONSTRUCTION & MONTAGE MÉTALLIQUE - FERRONNERIE ACIER ET INOX
- ESCALIERS - PORTAILS - GRADE CORPS...

MASSIMO ROSSETTI
0493/33.43.74



A.B.M. CONSTRUCT FERRONNERIE srl

www.abmconstruct.be

François-Xavier DUMONT

Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)

Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42

Fax: 071 88 50 12

E-mail: info@dumotec.be

www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66

Gembloux

081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Nathalie Crabeck

Pédicure médicale à domicile.

Réflexologie plantaire.

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe

0495/89.95.42

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous



SAMUEL SERVAIS IMMELEC
BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS
Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405 CHEMIN DE BRYE, 7
samuel.servais@hotmail.com 5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83



ludicorner JEUX DE SOCIÉTÉ

JEUX DE PLATEAU, JEUX D'OCCASION, KICKSTARTER, POKEMON, MAGIC, WARHAMMER, ACCESSOIRES, SLEEVES, INSERTS, PIMP, ...
LOCATION, TOURNIS, SOIRÉE JEUX, ANIMATION, INITIATION, ...

21 Grand'Rue 5030 Gembloux
WWW.LUDICORNER.BE - INFO@LUDICORNER.BE - 081/34 65 58



DEFINITIVEMENT CHOCOLAT

CHOCOLATERIE ARTISANALE
Chocolats, Pralines, Maspain, Pâtes de fruits, Nougats, Produits dans nos ateliers

Choisissez le sujet, la figurine, et la taille que vous souhaitez !
tous budgets

rue des Ecoles 8 - SAINT-GÉRY (Chastre) - Tél. 0477 351 002
www.definitivement-chocolat.be - info@definitivement-chocolat.be
ME > JE : 13h30-19h • VE > SA : 10-12h30 & 13h30-19h • DI : 10-13h

Fabrication quotidienne
Produit frais
Pour tous les budgets



Votre artisan torréfacteur à Tongrinne
5 Rue François Dupire, 5140 Tongrinne
071/88-73-63

Venez composer votre panier à glisser sous le sapin. (composez le selon votre budget et envie).

- ✓ Jura / Moccamaster / ECM
- ✓ Un magasin chaleureux
- ✓ Éthique / durable
- ✓ Machines à café
- ✓ Accessoires
- ✓ Thé / infusion vrac
- ✓ Familiale / Proximité
- ✓ Torréfaction artisanale

Exceptionnellement ouverts les dimanches 12 et 19 décembre de 10h à 16h.



ligoptic
optique • lentilles de contact • acoustique

Chaussée de Nivelles 27c
5140 Sombreffe
071 87 47 40
ligoptic@skynet.be
www.ligoptic.be